HAL
open science

Aide à la création d'une photothèque

Feïza Mahfoudi

To cite this version:

Feïza Mahfoudi. Aide à la création d'une photothèque. Sciences de l'information et de la communication. 2001. dumas-01549088

HAL Id: dumas-01549088

https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01549088

Submitted on 28 Jun 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Feïza MAHFOUDI

MAITRISE EN SCIENCES DE L'INFORMATION ET DE LA DOCUMENTATION

Rapport de stage

Stage effectué du 5 Juin 2001 au 6 Août 2001

à

11, allée Vauban 59662 Villeneuve d'Ascq cedex

Aide à la création d'une photothèque

Sous la direction de :
Mme DESPRES-LONNET Marie, responsable universitaire
M. MANÇON Jean-Michel, responsable professionnel

LILLE 3
UNIVERSITE CHARLES DE GAULLE
UFR IDIST

Octobre 2001

B.U.C. LILLE 3
D 021 569971 1

J'aimerais remercier tout le personnel CRAM,
et en particulier tous les membres du
Département Communication car sans leur aide
et leur disponibilité rien n'aurait été construit…
J'en profite également pour remercier
Mme DESPRES-LONNET pour ses conseils
et pour avoir accepté de suivre mon stage.

Sommaire

INTRODUCTION 2

PREMIÈRE PARTIE : PRÉSENTATION DE L'ENTREPRISE 3

I LA SÉCURITÉ SOCIALE 3
I .1 Généralités 3
I .2 Les différentes branches 3
II PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA CRAM NORD-PICARDIE 7
II .1 La CRAM de façon concrète 7
II .2 Missions de la CRAM Nord-Picardie 8
II .3 L'organigramme 12
III PRÉSENTATION DE MA MISSION 13
III .1 Etat des lieux 13
III .2 La chaîne documentaire de la photothèque 14
III .3 Le choix du thesaurus comme outil d'indexation 16

DEUXIÈME PARTIE : DE L'ANALYSE DES BESOINS À L'ANALYSE DE L'EXISTANT 18

I ANALYSE DES BESOINS 18
I .1 Le questionnaire : une des solutions possibles 18
I .2 Les failles du questionnaire 22
I .3 Des problèmes inattendus 22
II EVALUATION DE LA PHOTOTHÈQUE EXISTANTE 24
II .1 La photothèque en version Access 24
II .2 La situation d'évaluation 24
II .3 Evaluation de la photothèque 26
III SYNTHÈSE 40
III .1 Synthèse des besoins 40
III .2 Les propositions organisationnelles 41

TROISIÈME PARTIE : AMÉLIORATION DE LA PHOTOTHÈQUE 43

I LA CONSTRUCTION DU THESAURUS 43
I .1 Le langage naturel versus le langage contrôlé 43
I .2 Le thesaurus ou arborescence thématique 43
II LA NOUVELLE BASE DE DONNÉES 48
II .1 Les contraintes de la base 48
II .2 Le Modèle Logique de Données 49
II .3 Le Modèle Conceptuel de Données 49
III LE SUIVI DU PROJET 51
III .1 Une photothèque opérationnelle ? 51
III .2 Les mesures de sécurité 51
III .3 Les notices papiers 52

QUATRIÈME PARTIE : PROBLÈMES LIÉS À LA MANIPULATION DE LA PHOTOGRAPHIE 53

I LE DROIT ET L'IMAGE 53
I .1 Le droit d'auteur 53
I .2 Les droits de la personne photographiée 55
I .3 Le droit de reproduction 57
II UTILISATION DE L'IMAGE : ATOUT OU HANDICAP ? 58
II .1 L'image fixe : moyen de communication 58
II .2 L'image : un atout 59
II .3 L'image : un handicap 60

CONCLUSION 62

LEXIQUE 63

BIBLIOGRAPHIE 66

Introduction

Dans ce stage où je devais utiliser mes connaissances en documentation, je fus chargée de créer une photothèque numérique. Il me fallait donc réfléchir sur plusieurs axes quant au passage du fonds papier à un fonds numérique.

Tout d'abord, la photothèque devait être utilisable par le personnel CRAM, il me fallait donc me familiariser avec le monde de l'entreprise qui était un monde encore inconnu pour moi. Ensuite, il m'était indispensable de connaître quels étaient les besoins de ce public très ciblé afin de fournir les solutions les plus adaptées.
Et finalement, il me fallait mettre en place de façon effective les solutions proposées.

De plus, un fonds photographique n'est pas un fonds textuel bien que certains critères d'indexation ou de recherche semblent identiques. Il me fallait donc faire attention à respecter la nature de la photographie et à développer en conséquent un outil qui puisse prendre en compte les spécificités de celle-ci.

Comment donc créer un outil qui me permette d'indexer de manière pertinente une photographie lors du passage d'un corpus papier à un corpus numérique ?

Pour répondre à cette question, il était impératif de cerner le fonctionnement de la CRAM et ses missions dans un premier temps. L'analyse des besoins ainsi que l'analyse de l'existant feront l'objet de la seconde partie, celles-ci aboutissant sur des propositions organisationnelles. J'expliquerai dans un troisième temps l'élaboration de ces différents outils et des changements qui s'imposaient, pour finir sur les difficultés inhérentes à la manipulation de la photographie.

Première partie : Présentation de l'Entreprise

La CRAM est un organisme de sécurité sociale. Pour comprendre son organisation et son fonctionnement, il est nécessaire de présenter brièvement le régime général de sécurité sociale et ses missions.

I La sécurité sociale

I .1 Généralités

Le système de Sécurité sociale actuel a été créé par deux ordonnances du 14 et du 19 Octobre 1945. Le droit à la Sécurité sociale figure dans le préambule de la Constitution de 1946 et de celle de 1958.

Le régime général de sécurité sociale n'est pas une administration de l'Etat, mais un ensemble d'organismes décentralisés, autonomes qui assurent une mission de service public. Chaque organisme est doté de financements et de structures de fonctionnement propres.

Le régime général qui protégeait principalement l'ensemble des salariés des services, du commerce et de l'industrie, a été étendu progressivement à d'autres populations.

I .2 Les différentes branches

Chaque branche relève d'un organisme national public.

- La branche maladie

Elle est représentée par la caisse nationale de l'assurance maladie des travailleurs salariés (CNAMTS).

L'assurance maladie se compose de 129 Caisses Primaires d'Assurance Maladie (CPAM), 4 Caisses Générales de Sécurité Sociale (CGSS) dans les départements d'outre-mer, 16 Caisses Régionales d'Assurance Maladie (CRAM), 22 Unions Régionales de Caisses d'Assurance Maladie (URCAM) et 13 Unions de Gestion des Etablissements de caisses d'Assurance Maladie (UGECAM).

Sa fonction est de protéger des conséquences de la maladie, de la maternité, de l'invalidité et des décès.
L'assurance maladie se concrétise par des prestations en nature qui représentent le remboursement d'une partie des dépenses de soins (consultation chez le médecin, séjour à l'hôpital, achat de médicaments, frais d'analyses biologiques, etc...), ainsi que par des prestations en espèces, qui sont la compensation d'une partie de la perte de salaire en cas d'arrêt d'activité (indemnités journalières versées pendant une maternité, une maladie ou suite à un accident du travail, rentes, pensions d'invalidité et capitaux décès).

La CRAM a toujours participé, en étroite association avec l'échelon régional du contrôle médical, aux instances régionales qui concourent à l'évaluation des besoins, à l'élaboration des cartes sanitaires et schémas directeurs et aux procédures relatives à la création ou à l'autorisation des établissements et services de soins ou médico-sociaux.

Les caisses régionales d'assurance maladie ont contribué à l'amélioration de l'équipement sanitaire du pays, ont été associées à la gestion des établissements hospitaliers publics et privés, ainsi qu'aux dispositifs mis en place pour le contrôle des dépenses hospitalières.

Il faut noter que la réforme d'Avril 1996, qui a créé les agences régionales de l'hospitalisation, a profondément modifié les missions de l'assurance maladie.

- La branche accidents du travail

Elle est représentée par la caisse nationale de l'assurance maladie des travailleurs salariés (CNAMTS). Sa fonction est de protéger des conséquences des accidents du travail et de trajet, et des maladies professionnelles.

Les caisses régionales jouent un double rôle en matière de prévention des accidents et de tarification des charges de l'employeur.
Dans le domaine de la prévention, elles sont chargées d'établir et d'étudier les statistiques d'accidents du travail et de maladies professionnelles, de faire procéder à des enquêtes par des ingénieurs-conseils et contrôleurs de sécurité, d'inviter les employeurs à prendre les mesures nécessaires pour garantir la sécurité de leurs salariés, d'accorder des récompenses, des avances ou des subventions, de créer et de gérer des institutions.
En matière de tarification, les caisses régionales déterminent annuellement, sur la base des informations fournies par les caisses primaires, le taux de la cotisation due par chaque employeur. Elles peuvent accorder des ristournes ou imposer des cotisations supplémentaires.

- La branche retraite

Elle est représentée par la Caisse nationale d'assurance vieillesse des travailleurs salariés (CNAVTS).
Sa fonction est de gérer les pensions de retraite des assurés du régime général et de protéger les assurés des conséquences financières de la vieillesse.
Les 16 caisses régionales évoquées précédemment assurent au niveau local les missions de la branche.

En principe, depuis la réforme de 1967, la gestion de l'assurance vieillesse des travailleurs salariés ainsi que de l'assurance veuvage devait être assurée par la caisse nationale d'assurance vieillesse. Dans le cadre des dispositions permanentes, il est seulement prévu que la caisse nationale peut faire appel au

concours de caisses régionales et des caisses primaires " pour l'exécution de certaines missions se situant sur le plan local ". A ce titre, les caisses régionales exercent, pour le compte de la caisse nationale, une action sanitaire et sociale en faveur des personnes âgées ; elles concourent, de même à la gestion des biens immobiliers du fonds de réserve spécial des anciennes caisses régionales de sécurité sociale.

Les caisses régionales ont été chargées à titre provisoire d'assurer par leur service vieillesse et avec le concours de leurs agences et permanences d'information et d'accueil décentralisées, la liquidation et le paiement des prestations dans le cadre des programmes nationaux établis par la CNAVTS et en liaison avec le " Centre informatique national " de Tours. Celui-ci tient le fichier national des comptes individuels des assurés à partir des informations mises à jour par les caisses régionales. A ce titre, elles sont également impliquées dans les procédures d'immatriculation des assurés.

Dans ces conditions, les CRAM sont placées sous la double dépendance de la caisse nationale d'assurance maladie et de la caisse nationale d'assurance vieillesse.

- La branche famille

Représentée par la Caisse nationale d'allocation familiale (CNAF), sa fonction est de contribuer aux charges occasionnées par la présence d'un ou plusieurs enfants.

- Interventions sanitaires et sociales

Les caisses nationales développent d'importantes missions sanitaires et sociales dans le cadre de programmes définis par le ministre chargé de la sécurité sociale, après avis du conseil d'administration de la ou des caisses nationales concernées. Pour les caisses régionales, ce programme peut comporter le financement d'opérations d'investissement.

La compétence des caisses régionales est étendue aux actions de prévention, d'éducation et d'information sanitaires prévues dans le cadre de la branche maladie

par la loi n° 88-16 du 5 Janvier 1988. Depuis 1989, chaque caisse régionale est appelée à établir un budget de prévention, dans le cadre du programme arrêté par le ministre chargé de la sécurité sociale, et compte tenu de la dotation qui lui est attribuée sur le Fonds national de prévention, d'éducation et d'information sanitaire.
Dans la branche " Vieillesse ", la caisse nationale d'assurance vieillesse peut faire appel au concours des caisses régionales d'assurance maladie pour qu'elles exercent pour son compte une action sanitaire et sociale en faveur des personnes âgées de leur circonscription.

II Présentation générale de la CRAM Nord-Picardie

II .1 La CRAM de façon concrète

a) Statut

La CRAM Nord-Picardie est un organisme de droit privé chargé de l'exécution d'une mission de service public. Elle dispose d'une autonomie administrative et financière tout en étant soumise au contrôle de l'Etat et des représentants régionaux (Préfet de région, DRASS).
Le personnel bénéficie d'une convention collective spécifique qui le distingue de la Fonction Publique.

b) Effectif

La CRAM Nord-Picardie compte 1 609 agents (au 1° Janvier 2000) dont 627 hommes et 982 femmes ; 226 travaillent à temps réduit.

c) Répartition géographique

La circonscription de la CRAM Nord-Picardie couvre deux régions : le Nord-Pas-de-Calais et la Picardie. Cinq départements sont donc concernés par son activité : le Nord, le Pas-de-Calais, l'Aisne, l'Oise et la Somme.
La retraite, la gestion des risques professionnels, le Service social régional sont présents sur le terrain grâce à la politique de proximité que mène la CRAM. Ainsi, il existe 1000 points d'accueil et de rencontre du public au 1° Janvier 2000.

II .2 Missions de la CRAM Nord-Picardie

La CRAM Nord-Picardie a quatre grandes missions :

⇒ la retraite du régime général ;

⇒ l'action sanitaire et sociale auprès des assurés, des populations fragilisées et des personnes âgées ;

⇒ l'Assurance maladie ;

⇒ la gestion des risques professionnels.

Des services transversaux contribuent également à la mise en œuvre de ces missions : l'agence comptable, la Direction des Ressources Humaines et de la logistique, la Cellule budgétaire, le département Communication, le Management de la qualité (audit interne, organisation) et le département Informatique.

a) La retraite du régime général

La direction de la retraite, des données sociales et de l'informatique exerce cette mission à la CRAM Nord-Picardie. Elle comprend la sous-direction des données sociales et la sous-direction des retraites.
Les grands domaines d'activité se répartissent de la manière suivantes :

En amont de la retraite

- Mise à jour des comptes retraites ;
- Régularisation de carrière dès 55 ans ;
- Calculs estimatifs de la future retraite et préparation à la retraite dès 58 ans.

Au moment du départ en retraite

- calcul de la retraite ;
- Notification de la date et du montant de la retraite ;
- Paiement mensuel de la retraite.

Lors du décès du retraité

- Etude du droit et versement de la pension de réversion ou de l'allocation veuvage.

b) L'action sanitaire et sociale auprès des assurés

La Direction de l'Assurance maladie, de l'action sociale et des Etablissements exerce cette mission à la CRAM Nord-Picardie. Elle comprend le service social régional, l'action sanitaire et sociale au titre de l'assurance retraite et de l'assurance maladie et les établissements retraite.

Le service social régional intervient en direction des assurés sociaux en difficulté face à la maladie, l'accident et la vieillesse. Ses trois axes prioritaires sont l'accès aux soins, le maintien dans l'emploi et le reclassement professionnel des personnes handicapées, la prévention et la prise en charge de la dépendance.

L'action sanitaire et sociale servie au titre de l'assurance retraite s'inscrit dans une politique de maintien à domicile et de prévention du vieillissement précoce. Les prestations individuelles apportées aux retraités sont l'aide ménagère à domicile, la garde à domicile, l'aide à l'amélioration de l'habitat et l'aide aux vacances. Elle développe, par ailleurs, une politique novatrice en matière d'action immobilière pour promouvoir des formules d'accueil adaptées.

L'action sanitaire et sociale, développée au titre de l'assurance maladie, concourt à soutenir financièrement les actions mises en œuvre par des associations dont le champ d'intervention s'inscrit dans la prévention, la promotion de la santé et la lutte contre les handicaps. Enfin, la CRAM Nord-Picardie gère directement quatre maisons de retraite : La Rose May à Marcq-en-Baroeul, Dampierre à Roubaix, La Verderie à Haubourdin et la Résidence des Pays de somme à Woincourt.

Résidence Dampierre - 10 rue Dampierre - 59100 Roubaix
☎ 03.20.75.41.40 - Fax 03.20.83.37.82
Directeur : Christian Carbonnelle

La Verderie - 40 rue Pasteur - 59320 Haubourdin
☎ 03.20.07.24.69 - Fax 03.20.44.90.27
Directrice : Eveline Deroubaix

La Rose May - rue Jules Boët - 59700 Marcq-en-Baroeul
☎ 03.20.55.06.99 - fax 03.20.21.00.25
Directrice : Marie-Pierre Tisserand

Résidence des Pays de Somme - Rue Pablo Picasso 80520 Woincourt
☎ 03.22.26.40.56 - fax 03.22.30.91.66
Directeur : Jean-Baptiste Ackermann

c) L'Assurance maladie

- Hospitalisation

La CRAM définit au sein de l'URCAM le programme hospitalier de l'assurance maladie (interrégimes). Son directeur, vice président de l'ARH (Agence Régionale de l'Hospitalisation), détermine les modalités de la contribution de l'organisme aux travaux de l'agence.

Au sein de l'agence, sont arrêtées les décisions concernant la planification des structures de la région, le conventionnement des établissements, la tarification et les modalités de financement et les forfaits des services.

Dans le secteur médico-social, qui continue de relever de l'autorité des préfets et des conseils généraux, la CRAM fournit des avis sur la planification et la tarification des structures.
Les caisses régionales sont aussi chargées de l'agrément et du conventionnement des fournisseurs d'appareillage avec pouvoir de sanction à l'encontre des fournisseurs défaillants.

- Promotion de la santé

Le service promotion de la santé quant à lui est engagé dans deux directions :
La promotion de la santé - PRS (Programmes Régionaux de santé) dont l'objectif est de participer à la politique régionale de santé publique en accompagnant la mise en œuvre d'actions et la réflexion préalable à celles-ci.
L'éducation du patient - CERFEP dont l'objectif est de promouvoir l'accompagnement thérapeutique des patients atteints de pathologie chronique par les professionnels de santé du Nord Pas-de-Calais et de la Picardie.
Ces deux domaines sont soutenus dans leur activité par un centre de ressources dont la finalité est de favoriser le développement de la culture et des pratiques en éducation du patient sur le Nord Pas-de-Calais et la Picardie.

d) La gestion des risques professionnels

Cette mission est exercée par la branche Gestion des risques professionnels qui compte :
La prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles.
La tarification des accidents du travail et des maladies professionnelles.
La gestion de la nouvelle allocation de cessation anticipée des travailleurs de l'amiante (depuis le 1° avril 1999)

Le service Prévention a pour mission de promouvoir et de coordonner la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles dans tous les établissements industriels et commerciaux appartenant au régime général de

sécurité sociale de sa circonscription. C'est-à-dire : aider, inciter, conseiller, motiver, pousser et obliger les entreprises à agir dans le domaine de la prévention, des risques professionnels.

II .3 L'organigramme

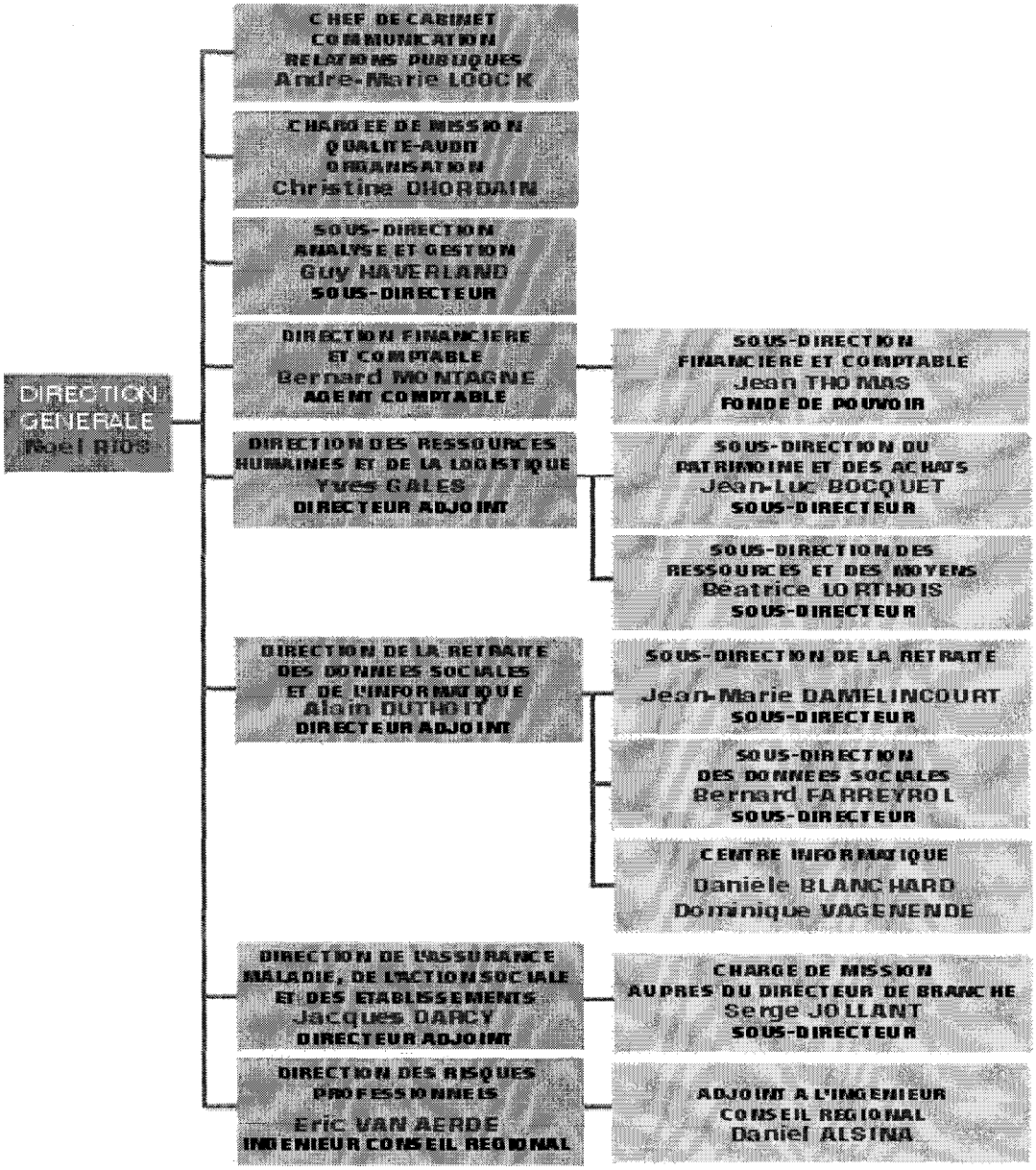

III Présentation de ma mission

III .1 Etat des lieux

Ma mission se déroulait au sein d'un bâtiment de couleur rose comprenant 6 plots de 5 à 7 étages situé en plein centre-ville de Villeneuve d'Ascq en bordure de l'autoroute.... En d'autres termes un véritable labyrinthe !!!!

Une photothèque devait être mise en place afin de retrouver de manière quasi instantanée une photographie.

La version physique de la photothèque se trouvait au sein du secteur Communication qui a une mission de conseil auprès de l'ensemble des services internes et de certains partenaires externes. Ce département assure ainsi la réalisation et le suivi de publications, de supports audiovisuels et d'événements.

Il est à signaler que la version mise à disposition était une version de démonstration susceptible de changements et qui n'était opérationnelle qu'une seule fois, en d'autres termes, après une " recherche test ", il fallait tout éteindre et tout rallumer !

La base de données faite sur Access avait été réalisée par la plate-forme Multimédia, plus précisément par Monsieur FRUIT. Cependant une première esquisse avaient déjà été réalisée par Michel BAERT, gestionnaire de base de données à la CRAM. Elle ne fut donc pas confiée à des informaticiens malgré la présence d'une cellule informatique au sein de la CRAM. Un besoin s'était donc fait sentir, et d'après les demandes de chaque personne appartenant au département COM , la photothèque a pris corps et fut installée au sein du secteur, l'interface fut travaillée afin de permettre une utilisation (recherche ou indexation) des plus simples et des plus aisées.

Le fonds photographique était estimé à 10 000 diapositives rangées dans des classeurs ou des boites de couleur différentes mais n'ayant aucune signification immédiate , le tout réparti dans deux armoires. Le choix de mots clés ou de thèmes s'était fait au fil des années de manière pragmatique à savoir au besoin de la situation, sans aucune normalisation ni même homogénéisation sur les termes employés.

Le fonds se composait de photographies diverses concernant quasiment tous les secteurs propres à la CRAM et présentés précédemment. Selon les besoins, des personnes de secteurs divers venaient et s'adressaient à la personne responsable du fonds et jouant le rôle de médiateur dans la recherche, l'homme était donc le passage obligé pour obtenir la photographie désirée ou la plus susceptible de répondre aux besoins du demandeur.
Avec la version électronique, au final, l'utilisateur ne devait plus recourir à la version papier des photographies, la version électronique étant considérée comme la plus performante puisque le rôle de médiateur disparaissait, et que l'usager devenait autonome, donc plus libre et plus rapide, donc plus performant pour l'entreprise. Il y avait donc un gain de temps et de productivité pour le gestionnaire et l'utilisateur.

Pour ma part, j'appartenais à un secteur non conventionnel, le département communication ayant une mission très large au niveau de la collectivité territoriale. Afin de faire circuler au mieux l'information, elle doit côtoyer et s'informer sur tous les autres secteurs d'activité. Pour mes recherches, j'allais donc être amenée à entrer en contact avec ces différents secteurs lorsque le besoin s'en ferait sentir.

III .2 La chaîne documentaire de la photothèque

Comme pour un livre, une photothèque passe par deux chaînes documentaires : celle de l'usager et celle du documentaliste.

a) La chaîne documentaire du documentaliste

La chaîne documentaire du documentaliste passe par l'analyse des besoins , en effet un fonds est toujours destiné à un public dont il est primordial de connaître le profil afin de répondre au mieux à ses besoins. Une enquête devait donc être menée, elle prit la forme d'un questionnaire.

Ensuite vient l'étape de la collecte et de la sélection, celle ci dépend des moyens mis en œuvre et de la politique d'acquisition mise en œuvre par l'organisme, dans notre cas, la photothèque s'étant constituée au fur et à mesure des besoins, on ne peut donc pas parler d'une politique d'acquisition clairement définie. Cependant chaque photographie répond à un besoin ponctuel lié à la politique du moment puisqu'elle illustre ou cherche à illustrer un événement précis souvent lié à l'une des principales fonctions de la CRAM comme la branche prévention des risques professionnels ou la branche retraite. En ce qui concerne la sélection, chaque photographie est prise de deux manières différentes, à l'aide d'un appareil photo normal ou d'une caméra numérique. Plusieurs types de lumière sont utilisés et plusieurs plans faits afin de permettre un choix aussi vaste que possible, chaque photographie pouvant donc se décliner en une dizaine d'exemplaires ne variant que de quelques détails visibles difficilement par l'œil néophyte qui était le mien. Il me fallait donc m'approprier leur vocabulaire et leur savoir afin de ne pas indexer de manière erronée une photographie et cela uniquement par mon ignorance quant aux conditions dans lesquelles une photographie est prise par un photographe.

L'indexation des photos était faite par mots clés, ou par thème, rien n'était donc normalisé puisque fait de manière pragmatique et régulière selon les photos faites liées au besoin du moment. Ma mission ne consistait pas à normaliser en suivant des normes très précises mais plutôt à homogénéiser le vocabulaire utilisé. En effet une normalisation aurait été un obstacle à la recherche puisque non connue par les usagers, mieux valait rester sur le choix de leurs mots clés qui était d'une certaine manière la représentation de leur vision de la photographie et donc un moyen d'être sûr que la photographie serait retrouvée.

En ce qui concerne le plan de classement, on peut dire qu'il était quasi inexistant, pour la signalétique des étiquettes en lambeau étaient accrochées aux classeurs, sinon dans le pire des cas elles avaient déjà disparu. Pour les utilisateurs habitués cela n'était pas un problème puisque de mémoire ils savaient dans quelle armoire, sur quelle étagère et dans quel classeur se trouvait la photographie , pour moi qui ne connaissais pas le fonds ce fut plus délicat...

En ce qui concerne la diffusion, les photos étaient en libre accès mais se plonger dans le labyrinthe des armoires tendait à dissuader les plus téméraires et rendait donc indispensable la présence d'un médiateur. Les photographies désirées en main, l'usager s'en allait avec et la restituait quand bon lui plaisait sans avoir de fiche de prêt à remplir, la relation entre l'usager et le médiateur reposant sur la confiance et la certitude que la photographie retrouverait un jour ses pairs dans une armoire.

b) La chaîne documentaire de l'usager

La chaîne documentaire de l'usager était non formalisée puisque pas de fiche à remplir, on se sert quand on ne trouve pas on fait appel au médiateur, on prend, on rend...Le médiateur met un petit morceau de papier de la taille de la diapositive à la place de la diapositive lorsqu'elle est empruntée, sur ce petit bout de papier figure le nom de la personne qui a emprunté la dite diapositive, le mois et l'année ou d'autres informations....en tout cas, rien n'est normalisé.

III .3 Le choix du thesaurus comme outil d'indexation

Il existe plusieurs outils d'indexation nous allons les énumérer et voir leur pertinence dans notre cas.

a) Les classifications CDD et CDU

Ces classifications datant du 19° siècle sont pertinentes dans l'indexation par rapport à des domaines. L'usage des classifications est commode pour les utilisateurs qui n'ont pas de sujet de recherche précis. Lorsque la recherche devient précise, la navigation à travers les classifications n'est d'aucun intérêt puisque cela impose de suivre une seule classe. De plus les indices de classification ne permettent pas l'interrogation en langage naturel. Leur structure est beaucoup trop rigide et leur classement pas assez adapté pour l'indexation d'un fonds mêlant aussi bien du général que du spécifique à un domaine qui est celui de la CRAM dans notre cas.

b) La liste d'autorité RAMEAU

La liste d'autorité RAMEAU permet une indexation dite " pré-coordonnée " (avant analyse), le sujet est décrit de façon synthétique au moyen de phrases assemblées par une syntaxe. Cette phrase est appelée une vedette matière construite, elle représente un sujet, c'est à dire une combinaison de concepts. L'outil reflète l'organisation interne d'une collection. Il est créé et structuré pour des bibliothécaires, il est peu utilisé par les usagers. Or, la photothèque devait être utilisée par les usagers en priorité, cet outil ne semble donc pas adapté.

c) Le thesaurus

Selon la norme AFNOR, 1981, un thesaurus est une liste d'autorité organisée de descripteurs et de non descripteurs obéissant à des règles terminologiques propres et reliés entre eux par des relations sémantiques (hiérarchiques, associatives ou d'équivalence). Cette liste sert à traduire en un langage artificiel dépourvu d'ambiguïté des notions exprimées en langage naturel.
Le thesaurus permet une indexation dite " post-coordonnée " (au moment de l'analyse et de l'interrogation).
Il semble être l'outil idéal puisque souple, il permet de gérer les synonymes et les quasi-synonymes. De par sa structure, il permet de classer et de hiérarchiser l'information. Son organisation reflète celle d'un champ d'étude ou d'une discipline (ex : la CRAM). Chaque unité de base représente un concept unique (pas d'ambiguïté). Chaque descripteur n'est signifiant que dans les rapports qu'il entretient avec d'autres descripteurs.
Le thesaurus semble donc être l'outil idéal pour établir un classement. Chose qui manque cruellement à la version papier et pourtant indispensable à la version numérique pour pouvoir gérer au mieux les phénomènes de bruit et de silence.
N'oublions pas que l'important n'est pas de stocker, ni de classer mais de retrouver le plus rapidement la photographie désirée.... le classement et la hiérarchisation étant le plus sûr moyen d'y parvenir.

Deuxième partie : De l'Analyse des Besoins à l'Analyse de l'Existant

Afin de permettre une indexation pertinente, il est nécessaire de connaître quels sont les véritables besoins et donc de connaître le profil du futur utilisateur.

I Analyse des besoins

I .1 Le questionnaire : une des solutions possibles

a) L'élaboration du questionnaire

On ne peut pas indexer une photographie sans avoir une idée du public qui sera amené à la rechercher, il fallait donc que je trouve un moyen de dessiner ce fameux profil....

Le premier travail que je me suis fixé fut donc de construire un questionnaire afin de faire une analyse de l'usager et de ses besoins (Annexe 1).

Ce questionnaire était composé de 9 questions, la première partie servant à mettre en confiance l'usager, la deuxième servant à dessiner un profil et ses besoins immédiats et la troisième à mettre en exergue ses attentes futures....

Il fut composé de questions à choix multiples afin de permettre un coût cognitif réduit, un travail de réflexion intense aurait freiné les personnes quant au remplissage de ce questionnaire, et de deux questions ouvertes permettant des réponses oui/non ou des réponses plus élaborées selon le choix de la personne invitée à le remplir.

Le questionnaire fut distribué à vingt personnes, les plus susceptibles de côtoyer des photographies dans leur travail, à savoir les rédacteurs, les photographes et les maquettistes en priorité.

b) L'analyse du questionnaire

Sur vingt personnes, 13 ont rendu le questionnaire, dont nous pouvons tirer les conclusions suivantes :

- les questions fermées

On constate que dans cet échantillon, il y a plus d'hommes que de femmes, alors que d'un point de vue global c'est à dire au niveau de l'entreprise, ce sont les femmes qui sont majoritaires à plus de 70%. Cette étude n'est donc pas représentative de l'entreprise mais uniquement des personnes amenées à utiliser des photographies dans le cadre de leur travail.

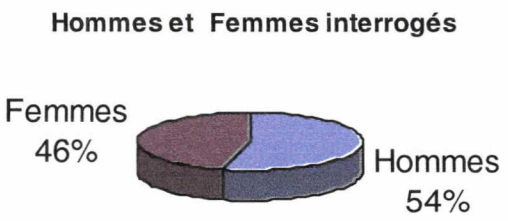

La branche qui semble la plus récurrente dans les réponses est la communication.

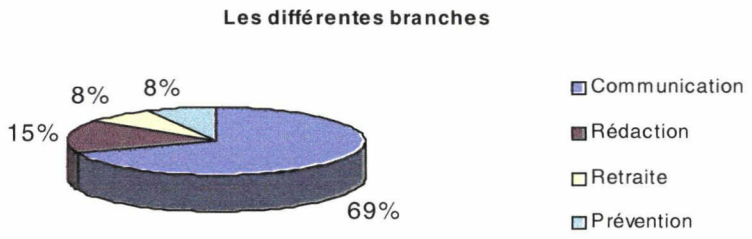

Les fonctions sont les suivantes :

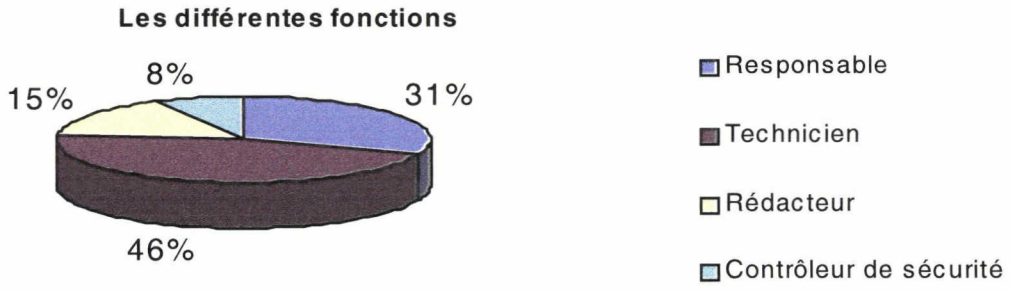

L'enquête fait apparaître une pluralité de supports quant à l'utilisation des photographies.

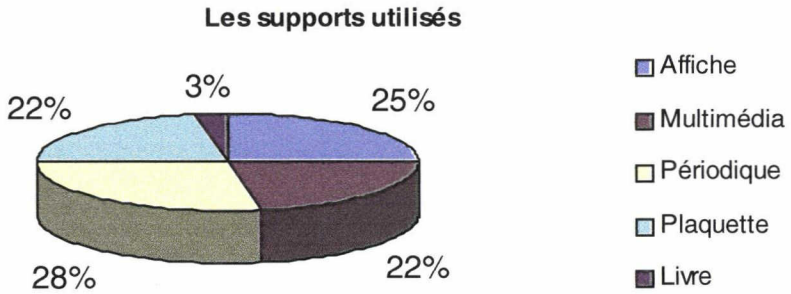

L'âge semble être pour moi un problème dans la vision des choses puisqu'étant largement inférieur à l'âge des usagers :

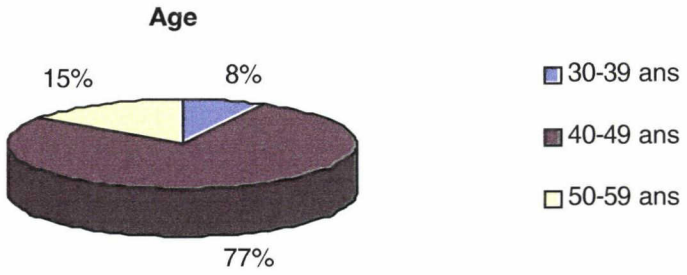

Le mode de recherche le plus demandé est la recherche par thème, ce qui renforce l'idée de construire une arborescence.

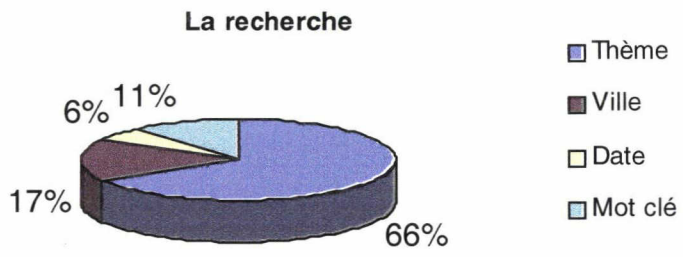

J'avais mis trois photographies et j'avais demandé de les caractériser, ce fut une erreur en effet, hors contexte, les mots proposés mettant en valeur une dispersion, la question et les réponses associées furent donc inutilisables.

- les questions ouvertes

Elles font ressortir une volonté d'autonomie, la photothèque est perçue comme un outil permettant une recherche par soi-même sans recourir à un médiateur, le saut de cette étape est un moyen de gagner du temps au niveau humain mais également au niveau dépense d'énergie puisque la photo étant déjà scannée il ne resterait qu'à la récupérer en version numérique.
La photothèque est également vue comme un outil facile d'accès permettant une consultation rapide.
Cette façon de penser correspond bien à une logique d'entreprise avec un maximum d'efficacité " time is money " et un minimum de don de soi " la paresse cognitive " propre à l'être humain.

En ce qui concerne le futur de cette photothèque, il semble mitigé , certains préférant une utilisation intranet d'autres ne l'envisageant pas du tout.

I .2 Les failles du questionnaire

Un questionnaire n'est qu'un questionnaire, en aucun cas il n'est la solution miracle et il ne reflète donc que partiellement la réalité, il faut donc relativiser les résultats obtenus. Une analyse des besoins ne doit donc pas s'arrêter à un questionnaire, elle nécessite une recherche plus poussée quant au public ciblé. Elle consiste donc, par ailleurs, à rencontrer les principaux concernés et chercher à connaître leur véritable besoin une fois le contact humain établi, et une fois la confiance installée. C'est à ce moment là que l'on se rend compte qu'il existe des points défaillants ou en tout cas des points importants non soulevés par le questionnaire.

Un point non mis en relief par le questionnaire et pourtant très important fut l'utilité d'une photothèque pour la cellule audiovisuelle : non seulement elle permettait un moyen de classer et de hiérarchiser l'information mais également de conserver toutes les photographies. En effet chaque personne qui désirait une photographie venait dans la cellule audiovisuelle, demandait au médiateur quel genre de photographies il désirait et repartait avec, sans fiche de prêt à remplir, donc perte de la photographie ou alors elle etait rendue des semaines après.
Pour éviter la sortie et le non retour de la photographie, la photothèque est vue comme une solution puisqu'on téléchargerait la photographie désirée.
De plus, le véritable public était inconnu puisque certains disaient que la photothèque serait accessible à tous, alors que d'autres étaient plutôt en faveur d'une utilisation contrôlée, et donc un accès limité à quelques personnes possédant un code d'accès.

I .3 Des problèmes inattendus

a) Le devenir du fonds

La première question que j'ai posé aux responsables du secteur audiovisuel fut le devenir du fonds papier car il me semblait indispensable de savoir ce qu'il allait

devenir, quelle ne fut pas ma surprise d'apprendre que lorsque la photothèque numérique serait mise en place, il serait destiné à la corbeille, vu mon air catastrophé quant à la perte de ce puits d'informations et plaidant le bug possible de la machine, je leur ai vivement conseillé de conserver toutes les diapositives comme sécurité... (ou comme mémoire de la photothèque) au cas où ...Ils se sont finalement rangés à mon opinion et ont décidé de conserver le fonds aux archives.

b) Des visions différentes

Le paradoxe le plus flagrant fut la vision de l'exploitation des photographies, en effet plusieurs secteurs sont impliqués dans cette photothèque et selon les secteurs certains considéraient qu'il y avait trop de photos et qu'un désherbage était nécessaire alors que d'autres pensaient qu'un désherbage serait une erreur irréparable puisque réduisant le choix , en effet certaines photos qui semblaient redondantes pour les néophytes et donc ne présentant aucun intérêt contenaient des plus au niveau du cadrage ou de l'éclairage pour les photographes.
Lors de l'indexation même des photos, je serai obligée de prendre position et de bien analyser la photo avec toutes ses spécificités qui m'étaient encore inconnues.

c) La photothèque : une plus value

La photothèque était un enjeu mettant en scène plusieurs protagonistes. Celle-ci étant perçue comme une plus value à présenter lors du bilan en fin d'année. Il a donc fallu agir avec finesse lors des changements à demander afin de ne heurter la sensibilité de personne, en mettant en exergue les intérêts communs consistant à la mise en place le plus rapidement possible d'une photothèque convenant à une majorité et étant efficace, et mettant donc en avant " mon utilité ".....

II Evaluation de la photothèque existante

Il m'a semblé indispensable de passer par cette étape puisque s'il y avait déjà quelque chose de construit, autant s'en inspirer, analyser toutes les facettes du travail déjà effectué pour éviter de refaire les mêmes erreurs. Ce fut donc plus un travail d'amélioration de l'existant qu'un travail de création proprement dit. De plus cela m'a aidé à comprendre quelle disposition spatiale et quel mode de recherche les concepteurs avaient choisi et pour quelles raisons.

II .1 La photothèque en version Access

La base en Modèle Logique de Données (Annexe 2) est constituée de 8 tables, une table agent qui est le code d'accès à la photothèque, une table thème ,chaque thème étant lié à une table mots clés par une table link thème, une table photos contenant l'équivalent d'une notice (description, ,mots clés, date) , une table photos_à_indexer qui est une table temporaire pour l'indexation, indiquant le chemin à emprunter pour trouver le répertoire où la photo est classée, une table link mots clés pour retrouver les mots clés associés à chaque photographie et enfin une table path qui indique le poids de la photo choisie. Les tables link thème et link motclef permettent d'introduire de nouveaux thèmes et de nouveaux mots clés au fur et à mesure de l'indexation.

II .2 La situation d'évaluation

Titre : Photothèque : Gestion des archives photographiques de la CRAM Nord-Picardie

Version : Test

Type : Base de Données

Editeur : La CRAM (Monsieur FRUIT Alain)

Le public visé : Le personnel CRAM en général, et plus précisément toutes les personnes amenées à rechercher une photographie dans le cadre de leur travail.

Le but : L'outil est censé permettre au final une indexation et une recherche de photos faciles, rapides et efficaces. La photo est censée illustrer une situation bien précise dans les publications de la CRAM suivantes :

- pour le public externe :

- Présence (trimestriel) pour les retraités
- AM réseau (bimestriel) pour les partenaires de l'assurance maladie

- pour le public interne : Siplo (mensuel)
- Le site internet : www.cram-nordpicardie.fr

A quel moment :

Avant la mise en place de la version finale, évaluation de la version de démonstration afin de faire l'inventaire des différents dysfonctionnements, mettre en évidence les failles de l'outil ainsi que les points positifs. Ce travail permettra de concevoir un outil plus adapté, une version améliorée de la version Test.

La méthode utilisée :

La méthode EMPI

Etablissement des critères de base sur lesquels axer notre évaluation (l'ergonomie des interfaces, la sémiologie, évaluation de l'arborescence).

L'échelle de notation :

⇒ Notation exponentielle

* très bien = 10
* bien = 6
* moyen = 0
* mauvais = -6
* très mauvais = -10

La situation d'évaluation :

Je suis stagiaire à la CRAM et je dois avoir un regard critique sur l'outil en me basant sur mes connaissances en documentation afin de permettre une amélioration de celui-ci, je suis donc amenée à proposer des améliorations au niveau de la conception. De plus je ne dois pas perdre de vue que l'outil est destiné à un personnel très ciblé qui est celui de la CRAM.

II .3 Evaluation de la photothèque

a) la photothèque comme produit multimédia

Il m'a semblé important de procéder à cette analyse car la photothèque est un tout, et que par conséquent tout élément susceptible de produire du sens influence ou non le futur utilisateur. Le but n'était pas seulement de produire les mots clés adéquats mais également de réfléchir sur la présentation de l'information et d'analyser avec une grille bien précise la pertinence de certains choix de présentation, comme je l'ai déjà dit : le travail consistait à améliorer l'existant, (Annexe 3).

➢ La qualité informatique

1) La compatibilité

La base Access est située dans le disque dur et le programme de la photothèque est séparé des différents répertoires contenant les photographies, elle est donc légère et facile à installer dans tous les ordinateurs possédant la configuration minimale requise pour les logiciels usuels. Cet aspect est important pour le futur transfert de la photothèque sur le réseau intranet.

En ce qui concerne les répertoires contenant les photos, deux disques durs de 10 Go et de 20 Go ont été installés afin de permettre une capacité de stockage

maximale, il ne faut pas oublier que les photos prennent souvent beaucoup d'espace disque.

2) Installation

Une icone photothèque située dans " programmes " permet le lancement rapide de l'application.

3) Les erreurs informatiques

Quelques erreurs informatiques ont été décelées, notamment l'impossibilité d'effectuer une recherche ou une indexation deux fois de suite. Si on choisit de ne pas indexer la photo qui nous est présentée, on clique sur exclure, la base exclut tout le répertoire et non pas la photo uniquement. Parfois la fonction de certains opérateurs booléens est erronée dans la fonction recherche. La recherche par le critère " description " ne fonctionne pas. Il semble bon de rappeler que c'est une version test qui est analysée....

➢ L'ergonomie

1) Le guidage

Il est omniprésent en effet, l'utilisateur a la possibilité de choisir entre deux modes de recherche. Le premier consiste à emprunter l'arbre, dans ce cas plusieurs possibilités s'offrent à lui sous forme de répertoires lors de sa progression. La photothèque en elle-même se présente sous la forme d'un explorateur Windows, les vignettes (petites photos ne dépassant pas 50 ko) sont visibles une fois le dernier niveau ou répertoire ouvert, l'arborescence s'affiche sur le côté droit et les vignettes sur le côté gauche. On obtient une photo en plein écran ainsi que la légende qui y est associée une fois qu'on a cliqué sur l'une des vignettes proposées.

Le deuxième mode de recherche consiste à effectuer sa recherche en utilisant la fonction recherche : les critères se présentant sous forme d'une liste à choix multiples, il suffit de cocher les critères désirés. De plus, des menus déroulants peuvent être utilisés, ce qui permet de choisir directement parmi les différentes propositions.

2) La charge de travail

Elle est réduite au minimum notamment par la présence des éléments de guidage évoqués plus haut, et également par la présence d'une saisie semi-automatique. On retrouve la présence du coût cognitif réduit au minimum.

3) Contrôle par l'utilisateur

Dans la fonction recherche, l'utilisateur est bloqué car il ne peut utiliser que les fonctions proposées. Par contre au niveau de l'indexation, l'utilisateur peut entrer de nouveaux thèmes au fur et à mesure, cependant il ne peut dépasser deux niveaux. L'utilisateur peut également s'il le désire changer la taille des vignettes.

4) Aide logiciel

Il n'y en a pas, l'aide présente porte uniquement les informations liées à l'outil Microsoft et elle est destinée aux informaticiens puisque très technique.

5) Homogénéité

Quelque soit le mode de recherche utilisé, au final l'utilisateur se retrouve toujours face à une notice type présentant la photo en plein écran à gauche et un descriptif de la photo contenant des informations sur la position où l'on se trouve dans l'arborescence, la description , le format, la résolution, la date ainsi que les mots clés utilisés.

En ce qui concerne les icones, elles ont toutes la même taille, cependant certaines icones identiques ont une légende qui diffère, exemple " quitter " pour la fonction indexation, " annuler " pour la fonction recherche, " fermer " pour la photo couplée à la notice.
En ce qui concerne la charte graphique, on peut dire que l'information se présente toujours sous un fond gris, ce qui se révèle à la fois triste et monotone, les icones qui, elles, ont toujours une couleur vive sont en contraste avec le fond.
Au niveau du texte dans les pages de présentation et dans la fonction recherche, il est normal ; alors que dans la notice et dans la fonction indexation, le texte est en italique.

6) Flexibilité

Possibilité d'agrandir l'image en double cliquant sur la vignette, un seul affichage possible : celui par défaut, ce qui semble logique pour une base de données destinée à la documentation. Par contre il est dommage de ne pas pouvoir sélectionner la taille du texte ou les couleurs...Le paramétrage de ces fonctions est inexistant.

➢ Les documents multimédia

1) Les documents visuels

- les vignettes : Un fonds photographique n'est pas un fonds textuel, en effet, un livre peut être retrouvé grâce à ses références bibliographiques, pour une photo c'est la vignette qui est censée contenir toutes les informations nécessaires à une première représentation que l'on se fait de son contenu informatif, la présence de vignettes était donc plus que nécessaire mais leur qualité ne devait pas être mauvaise pour une question de lisibilité, de plus leurs poids devait être aussi petit que possible pour une question de fluidité lors de la consultation et de la recherche, c'est pour cette raison qu'elles ne dépassent pas 50 Ko.

- les photographies : elles sont de bonne qualité, elles sont enregistrées sous le format .tiff car réputé pour être le plus adapté à la retouche via les logiciels photographiques car contrairement aux formats .gif et .jpg, il n'y a pas de compression.

- les objets sémiotiques :

Il m'a semblé bon de définir certains concepts avant de procéder à l'analyse.
Tout d'abord, je me baserai sur les réflexions de Pierce et de Sebeok pour dire qu'il n'existe pas de signe " pur " mais des signes " à dominante " iconique, indiciaire ou symbolique.
J'écrirai " icone " sans accent circonflexe tout d'abord parce que le terme est d'origine anglo-saxonne mais également pour le différencier de son homonyme icône désignant un art pictural byzantin. J'utiliserai pour mon analyse les définitions du signe proposées par Ferdinand de Saussure et par Charles Sanders Pierce :

- Pour Saussure, le signe est une structure binaire indissociable reliant un signifiant et un signifié, le signifiant étant la face matérielle que l'on associe de façon arbitraire à un signifié qui, lui, représente le concept. (le référent étant la réalité auquel renvoie le concept) ;

- Pour Pierce : le signe est une structure ternaire composée du representamen, de l'interprétant et de l'objet. Le signe peut être divisé en trois catégories : le symbole, l'index et l'icône, cette dernière pouvant se décomposer en image, diagramme et métaphore.

L'arbre

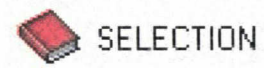

signifiant : un livre rouge

signifié : ouvre un répertoire contenant les photos sélectionnées pendant la recherche

Analyse : si on assimile le livre à un album photo alors on peut dire que le choix de l'icone est pertinent.

signifiant : plusieurs livres superposés

signifié : porte d'entrée de l'arborescence

Analyse : l'album se différencie de la sélection par le nombre plus important de livres, le choix de l'icone est donc pertinent.

signifiant : un livre ouvert

signifié : signifie que le répertoire est ouvert (qu'il a été emprunté comme chemin lors de la progression

Analyse : ce choix également semble pertinent et en cohérence avec le système de signes choisi.

signifiant : un livre fermé

signifié : signifie que le répertoire est fermé (pas encore visité)

Analyse : ce choix est également pertinent puisqu'en rapport direct avec la signification du livre fermé.

La page de présentation

signifiant : un point d'interrogation jaune

signifié : aide sur les informations du système

Analyse : Le point d'interrogation indique une aide pour l'usager en général et non pas une aide pour les informaticiens, cette icone peut donc être trompeuse.

signifiant : une flèche et une porte

signifié : quitte l'application

Analyse : ce signe combine un indice et une icone, la flèche pointe vers la sortie, sa fonction vectorielle est bien remplie. La porte indique bien une sortie, le choix de cet objet sémiotique est donc bien pertinent.

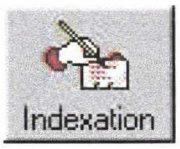

signifiant : une main écrivant sur une feuille blanche

signifié : permet d'accéder à la fonction indexation

Analyse : cette icone ne semble pas être pertinente puisque dans le fait d'écrire on ne retrouve pas immédiatement le fait d'indexer.

signifiant : un bras tenant une caméra

signifié : permet de visionner le diaporama

Analyse : ce signe semble assez mal choisi puisqu'on ne voit pas le rapport entre la caméra et le défilement de plusieurs photos.

signifiant : un mini portrait de la Joconde

signifié : permet de paramétrer la taille des vignettes

Analyse : cette icone semble jouer sur l'humour puisque le portrait semble être celui de Mona Lisa, sa petite taille fait effectivement penser à une photo en miniature.

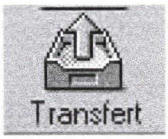

signifiant : une flèche sur un casier
signifié : permet d'importer une photo à partir d'une source extérieure : scanner

Analyse : Ce signe combine un indice et une icone, la flèche remplit bien sa fonction de signe vectoriel puisqu'indiquant un mouvement, par contre l'icone et sa signification paraissent floues.

signifiant : des jumelles avec un dossier comme fond
signifié : permet d'accéder à la fonction de recherche

Analyse : ces deux icones ne semblent pas pertinentes, en effet la présence du dossier ne fait pas du tout penser à une recherche, les jumelles font plus penser à un agrandissement qu'à une recherche d'information.

La fonction indexation

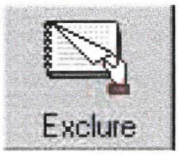

signifiant : une feuille d'un bloc-note que l'on arrache
signifié : on exclut la photo à indexer

Analyse : cette icone fait directement référence à celle permettant d'accéder à la fonction indexation, son choix semble donc entrer dans une logique cohérente.

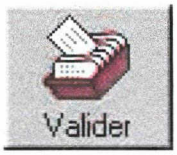

signifiant : une fiche que l'on range dans une boite
signifié : enregistre l'indexation une fois celle-ci terminée

Analyse : Cette icone fait référence à des fiches documentaires que l'on range, on retrouve donc la logique utilisée précédemment.

signifiant : une poignée de mains

signifié : quitte la fonction indexation

Analyse : la poignée de mains est aussi bien le symbole de l'accueil que celui de l'au-revoir.. il peut donc y avoir confusion. De plus un autre signe avait précédemment été utilisé pour indiquer que l'on quittait l'application, deux objets sémiotiques sont donc utilisés pour indiquer la même information dans deux pages différentes.

signifiant : une poubelle

signifié : on supprime la notice

Analyse : cette icone indique bien que l'on se débarrasse de quelque chose d'inutile.

signifiant : une main écrivant sur une feuille d'un bloc-note

signifié : on ajoute une notice pour indexer une nouvelle photo

Analyse : on est en accord avec l'icone permettant d'exclure la photo, ce choix est donc pertinent.

signifiant : un calendrier sur fond gris

signifié : sert à sélectionner une date

Analyse : choix pertinent, l'icone est utilisée à bon escient.

La fonction recherche

signifiant : une poubelle

signifié : supprime la recherche

Analyse : cette icone indique bien que l'on se débarrasse de quelque chose d'inutile.

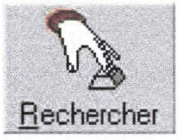

signifiant : un doigt qui appuie sur un bouton

signifié : actionne le processus de recherche

Analyse : Cette icone semble pertinente.

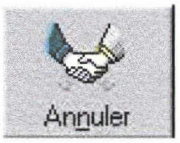

signifiant : une poignée de mains

signifié : quitte la fonction de recherche

Analyse : la poignée de mains est aussi bien le symbole de l'accueil que celui de l'au-revoir.. il peut donc y avoir confusion. De plus un autre signe avait précédemment été utilisé pour indiquer que l'on quittait l'application, deux objets sémiotique sont donc utilisés pour indiquer la même information dans deux pages différentes.

signifiant : une main écrivant sur une feuille d'un bloc-note

signifié : ajoute un nouveau critère de recherche , il permet les recherches croisées

Analyse : cette icone à déjà été utilisée pour la fonction d'indexation, on aurait peut-être pu trouver une autre icone pour différencier ces deux informations.

signifiant : un calendrier sur fond blanc

signifié : sert à sélectionner une date

Analyse : choix pertinent, l'icone est utilisée à bon escient.

L'information est presque toujours présente sous forme d'une relation scripto-visuelle, c'est à dire une information visuelle accompagnée d'une information linguistique.
Les icones en règle générale sont utilisées à bonne escient puisqu'on comprend quasi instantanément leur signification, cependant une homogénéisation de leur utilisation est souhaitable.
On peut ajouter la présence de la métaphore de la bibliothèque puisqu'on retrouve le fonds avec les livres et l'activité des documentalistes avec tous les signes référant au rangement , comme par exemple les fiches documentaires.

2) Les documents textuels

Ils sont réduits au minimum puisque les seuls documents textuels sont la notice et le texte accompagnant les icones. La notice est faite pour ne donner que les informations pertinentes, car le but de la recherche est une photo et pas forcément les éléments qui l'accompagnent, ceux-ci étant surtout un moyen de retrouver la photo.

3) Les documents sonores

Ils sont inexistants.

➢ La scénarisation

1) La navigation

On peut quitter les applications recherche, indexation et visualisation de la notice sans problème. En ce qui concerne l'arbre on peut descendre et remonter dans l'arborescence assez facilement. L'utilisateur a toujours un contrôle sur son parcours.

2) La fiction

Elle se situe dans le choix des icones qui reflète assez souvent le travail du documentaliste : classer, ranger....
Dans l'interface, elle n'existe pas car le but est l'efficacité et non pas la fiction comme cela aurait pu être le cas pour un jeu de rôle.

b) La photothèque comme produit documentaire

Pertinence de l'indexation

L'indexation regroupe la fonction indexation ainsi que la notice qui accompagne la photo en plein écran.

1) La notice numérique actuelle

- thème/sous-thème ;
- format ;
- résolution ;
- description ;
- mots clés ;
- date.

2) La notice papier idéale

Toute nouvelle photographie, ou tout nouveau reportage, tout document doit être identifié par :

- Le descriptif

- un numéro d'inventaire par ordre chronologique d'arrivée (il correspond quelquefois à un code de classement thématique)

- une mention d'auteur
- le nom du photographe et le copyright
- le nom de l'agence
- une légende
- le lieu et la date de la prise de vue
- le sujet

➢ La morphologie

Il s'agit d'analyser les caractéristiques techniques des images
- nature du support : Film positif, film négatif, tirage papier...
- couleur , noir et blanc
- format : 24x36, 6x6, 13x18, 18x24....
- hauteur/largeur
- cadrage du sujet : gros plan, plan rapproché, plan américain, plan moyen, plan d'ensemble, plan général
- axe prise de vue : plongée, contre-plongée, vu aérienne...
- Position du sujet dans l'espace : face profil...
- lumière : jour, nuit, contre-jour.....

3) Comparaison de la notice papier et de la notice numérique

La notice est un passage extrêmement important car les choix effectués seraient décisifs, en effet c'est par ces choix mêmes que les critères de recherche allaient être retenus ou enlevés.
Il est d'abord à signaler que la photothèque n'est pas considérée comme un outil professionnel, mais comme un plus non négligeable. Elle sera utilisée par le personnel CRAM sans nécessité d'une formation préalable. Il fallait donc lors de l'élaboration de la notice finale prendre en compte l'utilité des informations qu'elle contiendrait et leurs pertinences.
Le numéro de notice ainsi que sa date de création peuvent en effet être supprimés dans la version numérique.

Il semble judicieux de garder les niveaux de l'arborescence (thème et sous-thème) car ils permettent de se situer ; de plus, ils peuvent être considérés comme des sujets thématiques.
La légende et la description peuvent référer à la même chose.
Les mots clés sont conservés.
La date de prise de vue et la date de la notice numérique peuvent faire référence à la même chose.
Le support a disparu dans la version numérique ce qui semble logique puisque l'utilisateur ne doit plus avoir recours à la version papier d'où l'utilité de la résolution.
Par contre la mention de l'auteur devrait être indispensable car il s'agit de propriété intellectuelle qui est censé être inaliénable... mais après discussion, les photographes étant internes à la CRAM, les photographies ont été décrétées propriété intellectuelle de la CRAM, donc aucune mention d'auteur ne sera ajoutée à la notice numérique.
La mention du lieu, par contre sera rajoutée car elle permet les recherches croisées.
Tous les termes considérés comme trop techniques ont été supprimés car la photothèque ne devait pas présenter d'informations non accessibles à tous.

Pertinence de la fonction de recherche

Il existe deux façons de faire sa recherche, comme mentionné précédemment, dans cette partie nous nous intéressons à la pertinence des critères choisis pour la fonction de recherche.
Nous pouvons effectuer une recherche soit en utilisant un seul critère, soit en combinant plusieurs critères, comme pour la création d'une recherche croisée, en utilisant les opérateur booléens.
Les critères présents dans la photothèque sont les suivants : date, description et mots clés. La recherche par le critère " description " est une recherche en plein texte, celle-ci étant en fait la légende des photos, elle sera écrite en langage naturel et sera donc composée d'articles (définis et indéfinis), or lors d'une recherche en plein texte les articles induisent souvent un phénomène de bruit lorsque la requête est en

langage naturel ; par exemple si on tape " un chien " dans le critère " description ", la fonction recherche va chercher toutes les descriptions contenant les mots " un " ou " chien ".... De plus il ne semble pas logique de faire une recherche sur ce qui tient lieu de légende. La recherche par le critère " description " ne semble donc pas pertinente.

En ce qui concerne les critères date et mots clés, il n'y a pas de problème.

Par contre il serait judicieux d'ajouter un critère de recherche lieu, il se révélerait très utile notamment lors des recherches croisées.

Un autre critère est celui du thème, lorsque l'arborescence ne fait que deux niveaux, la situation est gérable, pour une arborescence à sept niveaux, cela reste à voir....peut-être pouvons nous faire le rapprochement avec une recherche par sujet.

(Evaluation finale : Annexe 4)

III Synthèse

III .1 Synthèse des besoins

Le questionnaire semblait être la solution miracle en théorie, en pratique le résultat ne fut pas si décevant que cela puisqu'il m'a permis de me faire une idée des attentes de chacun et d'adapter ma vision des choses afin de créer une photothèque qui soit un outil facile d'accès : avec une interface et des informations claires et précises impliquant une lisibilité de l'information maximale. La possibilité de faire une recherche en empruntant l'arbre ne devait pas être occultée puisque permettant une recherche autonome mais guidée, mais les photographies devaient apparaître en fin de niveaux pour éviter le phénomène de bruit tout en laissant du choix à l'utilisateur.

En ce qui concerne les critères de recherche, une saisie semi-automatique devait être envisagée afin d'éviter le phénomène de silence et de convenir au besoin d'économie cognitive.

III .2 Les propositions organisationnelles

a) La notice définitive

La notice définitive qui est un compromis entre la notice papier et la notice numérique actuelle prendra donc la forme suivante :

- thème/sous-thème (ou moyen de se situer dans l'arborescence) ;
- date de la prise de vue ;
- description (légende) ;
- mots clés ;
- format ;
- résolution ;
- lieu.

b) Les éléments à conserver si possible

L'interface travaillée sur visual basic permet de ne pas être confronté aux tables, en effet aucune connaissance particulière liée à Access n'est nécessaire pour se servir de la base.
La navigation qui permet de descendre et de remonter librement dans l'arborescence est un plus non négligeable.
L'indexation qui permet de rentrer des nouveaux thèmes au fur et à mesure est très pratique.
La disposition spatiale et bien aérée , il n'y a pas de surcharge visuelle.
La saisie semi-automatique prévue afin d'aider au maximum l'usager et de répondre à l'économie cognitive décelée lors de l'analyse du questionnaire est à conserver.
Chaque objet sémiotique est accompagné d'un texte pour former une relation scripto-visuelle pour faciliter la compréhension de l'interface. De plus, on retrouve la métaphore des actions effectuées par le documentaliste.
Le choix judicieux de certaines icones, comme par exemple le calendrier, est à noter.

c) Les éléments à supprimer ou à améliorer

Certains critères d'indexation, comme par exemple le critère lieu, manquent.
La sobriété des couleurs rend le tout peu attractif visuellement.
Le manque d'homogénéisation au niveau du texte accompagnant les mêmes icones ou le changement de libellé pour qualifier le même type d'information peut être déroutant pour l'utilisateur néophyte.
Le manque de confiance en l'affordance des icones est marqué, en effet celles-ci sont presque toujours accompagnées de texte pour en expliciter le sens et guider ainsi au maximum l'usager.
L'idée de l'arbre avec des niveaux est bonne puisque permettant à l'utilisateur de toujours se repérer dans sa recherche. Cependant les deux niveaux proposés pour cette photothèque semble assez faible et aura très certainement pour conséquence d'induire une forte probabilité de bruit. Il semblait donc nécessaire de faire une véritable arborescence à plusieurs niveaux, celle-ci devait présenter des niveaux de spécificité très poussés tout en laissant un angle ouvert pour permettre l'indexation des futures photographies, car une fois les différents niveaux crées, ils seraient peut être figés sous forme de thèmes de manière définitive.

Troisième partie : Amélioration de la Photothèque

I La construction du Thesaurus

I .1 Le langage naturel versus le langage contrôlé

La construction d'un thesaurus implique nécessairement un choix entre le langage naturel et le langage normé ou documentaire.
Le choix d'un langage contrôlé, avec la construction d'un thesaurus, a été effectué car il comporte plusieurs avantages.
Tout d'abord, il assure le contrôle des synonymes et des quasi synonymes grâce à la différenciation entre termes préférentiels et termes non préférentiels (ou rejetés).
De plus le langage normé permet de contrôler les homographes, la polysémie du langage naturel et de supprimer ainsi les ambiguïtés (univocité du langage). En effet, il se doit d'être explicite et donc de préciser le sens d'un mot grâce à la note d'application lorsque celui-ci peut prêter à confusion.
Contrairement au langage naturel qui lui est riche, le langage normé est limité puisqu'on ne peut utiliser tous les termes de la langue.

I .2 Le thesaurus ou arborescence thématique

a) La collecte des termes

La première méthode utilisée pour la collecte des termes fut la méthode analytique (ou déductive). Elle a consisté à collecter des termes significatifs dans le langage naturel à partir de l'analyse de contenu des documents.
Le principal problème fut la lourdeur du fonds estimé à 10 000 diapositives. Il m'était donc impossible de regarder les photos une à une, j'ai donc opté pour une lecture diagonale relevant les thèmes principaux au fur et à mesure, parfois les classeurs contenaient des étiquettes ce qui m'aidait bien, et parfois non . J'ai donc dû me débrouiller demandant des informations aux personnes présentes dans le bureau à savoir les photographes afin de m'éclairer sur certaines manifestations ou lieux qui

m'étaient inconnus. De plus, lors de l'analyse, il m 'a semblé important de me fier uniquement à l'aspect dénotatif de la photographie, l'aspect connotatif se serait révélé trop délicat à gérer puisque chaque personne possède des représentations sémantiques du monde qui auraient conduit à une interprétation polysémique de la photo ce qui aurait été plus difficile à gérer.

Dans un premier temps leur aide fut très précieuse car je n'avais aucun moyen de connaître le contexte autrement, ce qui aurait faussé l'intitulé du thème ou pire l'indexation. Mais très vite j'ai dû utiliser la deuxième méthode qui est la méthode synthétique (ou inductive). Celle-ci consiste en la collecte de termes significatifs dans le langage naturel dans un domaine déterminé à partir de sources lexicales préétablies.

En effet, pour la construction de certaines branches communes (la branche " Nature " par exemple), seule la logique pure était nécessaire. D'autres branches, plus épineuses, me forcèrent dans un deuxième temps à chercher de la documentation sur le sujet,(comme " l'UGECAM "), ou à prendre contact directement dans un troisième temps avec des spécialistes lorsque la documentation du Bureau d'Etude et de Documentation restait floue, ce fut le cas pour le " CERFEP ". Dans le cas où ces méthodes n'aboutissaient pas, il ne me restait plus comme seule solution qu'à construire la branche avec une personne spécialisée dans le domaine, comme ce fut le cas pour la " Prévention des risques professionnels ", où Danièle SAYER me fut d'une aide très précieuse.

Il m'a semblé également judicieux d'accompagner les photographes dans leur travail afin de me rendre compte dans quelles conditions les photographies étaient prises et de m'approprier par la même occasion leur vocabulaire (gros plan , plan large...) ainsi que de comprendre les différents procédés utilisés en photographie (lumière chaude, diffuse...) et de voir les mises en scène car les photographies n'étaient pas des " instantanées " mais bien le fruit d'un travail de calcul et de minutie.

b) Le choix des descripteurs

Un descripteur est un terme ou un symbole formulé et homologué dans un thesaurus et employé pour représenter sans ambiguïté les notions contenues dans les documents.

L'arbre se présente sous la forme d'un thesaurus polyhiérarchique à environ 320 descripteurs, en effet certains éléments comme le fait que ce soit interne ou externe à la CRAM par exemple devait être précisé dès que cela s'avérait possible, certains descripteurs se retrouvent donc avec des termes génériques multiples (exemple : interne TG CRAM, interne TG maisons de retraite...). Les relations sémantiques génériques et spécifiques sont extrêmement importantes car ce sont ces relations qui déterminent la structure de l'arborescence thématique et donc de la future recherche par thème de la photothèque.

Dans notre cas les relations associatives ont été supprimées, la base Access ne sachant pas les gérer, d'autant plus que toutes les relations des descripteurs peuvent être de type associatif vu la généralité des thèmes cela aurait pu provoquer des doublons dans la base.

Les sigles (comme par exemple le CMP) ont été conservés car ils sont usuels ; leur développement est mis en termes non préférentiels (CMP EP Centre de Mesures Physiques ; Centre de Mesures Physiques EM CMP).

La note d'application est une note qui précise dans quel sens le mot est employé. Certaines branches comme la Prévention des risques professionnels sont intitulées par le premier terme uniquement, exemple : " Prévention " et ont pour note d'application le libellé complet car pour les gens de la CRAM cette appellation réfère automatiquement aux risques professionnels. Par contre, on garde le libellé complet pour la prévention sanitaire et sociale qui, elle, est moins connue.

Les termes " interne " et " externe " indiquent qu'ils appartiennent ou non à la CRAM, les termes " intérieur ", et " extérieur " sont utilisés pour qualifier les locaux, et les termes " personnel " et " résident " réfèrent à une structure bien précise (une maison de retraite par exemple, ou la CAF).

Il est à préciser que le premier arbre construit contenait un niveau de spécificité trop grand, ce qui empêchait un classement, par exemple au début pour la branche " Sport ", une liste exhaustive de tous les sports présents dans les photographies avait été faite, il devenait donc impossible de classer un nouveau sport s'il n'était pas déjà présent dans le fonds de base, j'ai donc fait le choix de séparer la branche " Sport " en " sport collectif " et en " sport individuel ", ce qui me permettait de séparer la branche en deux sous niveaux tout en me laissant une marge pour classer plus grande et non exhaustive. Pour certains secteurs semblant présenter une liste exhaustive, j'ai trouvé bon de rajouter un niveau " divers " afin de classer les futurs " inclassables ".

J'ai choisi dans certains cas de garder un intitulé au pluriel quoique ce fut assez rare ayant privilégié autant que possible l'emploi du singulier, en effet j'ai estimé que certains termes référaient à des collectifs, exemple " accidents domestiques " ou encore " fêtes ", et que par conséquent le pluriel devait être conservé pour refléter la pluralité de ces descripteurs.

Une facette fut intitulée " mise en scène ", elle regroupe toutes les photographies fonctionnant sur le symbolique (ou connotatif) et indexées sous la forme " se redécouvrir, partager, complicité etc.... " dans la version papier.

L'intitulé des thèmes fut aussi clair que possible, puisqu'il peut se décliner en plusieurs termes au cas où il y aurait ambiguïté au niveau du sens " rivière/fleuve/canal " , de plus le vocabulaire utilisé s'inspire directement des mots utilisés dans un premier temps, à savoir les étiquettes de boites et des classeurs afin de ne pas perturber les habitudes de recherche des médiateurs.

En ce qui concerne le niveau de spécificité trop élevé, il fut mis de côté pour être utilisé lors de l'indexation des photographies par mots clés. Les termes rejetés ont été supprimés du thesaurus hiérarchique pour être utilisé comme mots clés également.

L'arbre est donc composé de 17 portes d'entrées : " Nourriture ", " Sport ", " CRAM ", " Collection/passion ", " Nature ", " Santé ", " Retraite ", " Architecture ", " Fêtes ", " Communication ", " Clubs et associations ", " Culture ", " Divers ", " mises en scène ", " Traitements des Données Sociales ", " Prévention " et " Manifestation ". Chaque branche a un niveau de spécificité variable, allant de 1 niveau de profondeur à 6 niveaux de profondeur.

c) Le choix de présentation

L'arborescence thématique fut donnée sous trois formes (Annexe 5) :
- l'organigramme ;
- la liste hiérarchique : où les descripteurs sont regroupés derrière de grandes divisions, facettes ou thèmes, avec indication du niveau hiérarchique en général par un décalage vers la droite ;
- la liste alphabétique structurée : des descripteurs où ceux-ci sont placés dans leur environnement linguistique de TG, TS. Les synonymes et quasi synonymes, non descripteurs (EP, EM), y figurent à leur ordre alphabétique mais avec un renvoi au descripteur.

d) Une vision différente

Il est à signaler quelques petits accrochages lors de la conception de l'arbre en effet, une des personnes censée m'aider avait une vision assez " égoïste " de la situation et voulait faire un classement personnel et loin d'être accessible à tous
puisqu' induisant un classement répondant à sa logique et non pas à celle du plus grand nombre... Sa position de médiateur étant menacée, il voyait la photothèque comme une menace, les gens n'ayant plus besoin de passer par lui pour obtenir une photographie.

Son classement était illogique dans le sens ou il classait la catégorie " Sport " comme sous niveau de la catégorie " maison de retraite ", en toute logique personne ne serait allé chercher une photographie de sport en empruntant une porte d'entrée appelée " Retraite ", la branche " Sport " nécessitait donc sa propre porte d'entrée.

II La nouvelle base de données

II .1 Les contraintes de la base

A la demande de Monsieur FRUIT, je me suis vue confier la création de la nouvelle base afin de faire avancer le projet en son absence.
Mes compétences techniques en ce qui concerne la création de base de données étant limitées, c'est Michel BAERT qui a eu la très grande gentillesse de m'aider.
En nous inspirant des critiques mises en exergue lors de l'évaluation, nous avons procédé aux modifications qui s'imposaient. Nous avons donc rajouté entre autres les différents critères de recherche, comme le lieu et les mots clés. De plus nous avons rajouté les 6 niveaux créés dans l'arborescence thématique, afin d'organiser et de hiérarchiser l'information.
L'idéal aurait été que la possibilité de créer de nouveaux thèmes au fur et à mesure, comme c'était le cas pour la version test, soit conservée, malheureusement cela dépassait nos compétences. Nous avons donc opté pour une arborescence complètement figée.
En ce qui concerne les améliorations à apporter aux différentes interfaces, elles furent confiées à Monsieur FRUIT, personne ne sachant travailler sur VBA.
Pour le moment, il est impossible de savoir si la solution proposée est opérationnelle puisqu'une partie de la base existante était issue d'un programme. Il faudra donc attendre les rajouts au niveau programmation pour voir si elle est fonctionnelle.

II .2 Le Modèle Logique de Données

Ce modèle logique de données fut créé de manière pragmatique sans passer par le modèle conceptuel de données, le personnel étant assez familier avec Access et les conceptions de bases de données pour pouvoir passer outre cette étape.

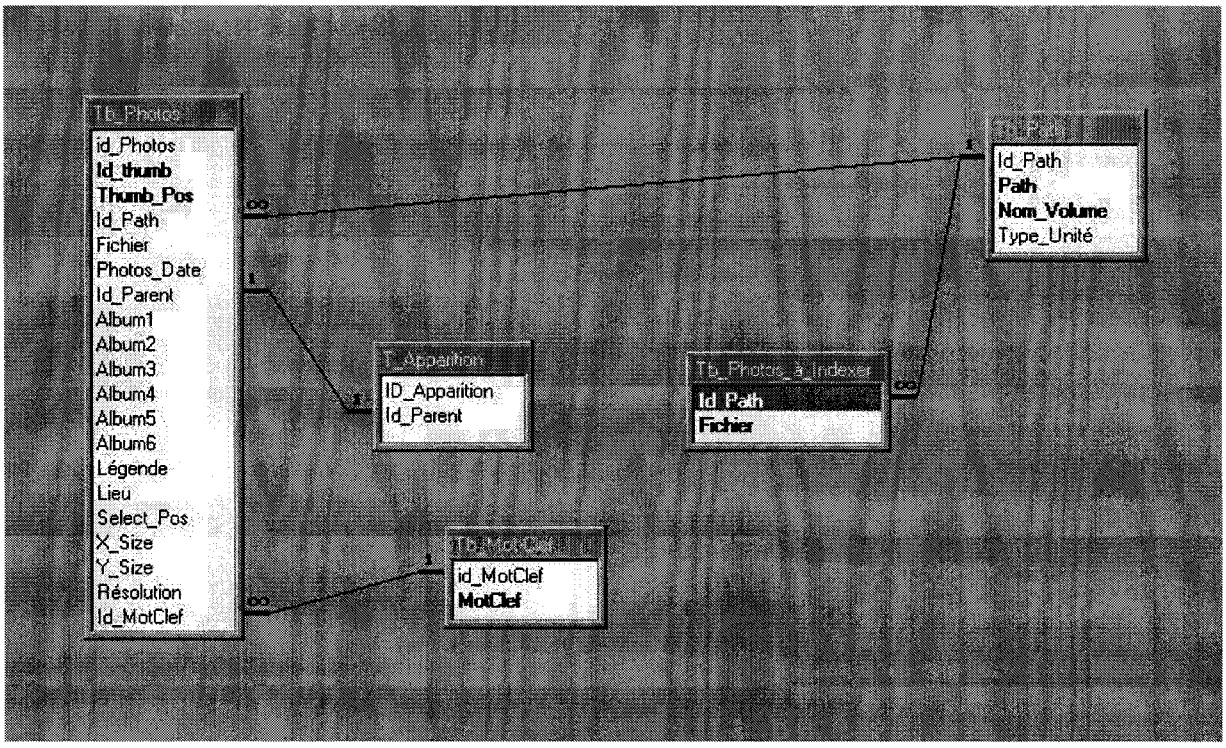

II .3 Le Modèle Conceptuel de Données

Cette étape étant indispensable en temps normal, j'ai donc jugé bon de recréer le modèle conceptuel de données correspondant au modèle logique de données créé plus haut.

On veut créer une photothèque. Celle-ci doit permettre la recherche ainsi que l'indexation de photographies. La recherche peut s'effectuer de plusieurs manières, en empruntant un arbre composé de 6 niveaux, ou en utilisant les critères de recherche suivants : le lieu, la date et les mots clés.

Les photographies doivent apparaître sous forme de vignettes une fois le dernier niveau de l'arbre atteint. Lors de la recherche par critère, la photographie doit apparaître en plein écran accompagnée de sa notice.

Les photographies ne sont pas contenues dans la base. Elles se trouvent dans des répertoires extérieurs pouvant contenir jusqu'à 150 photographies.

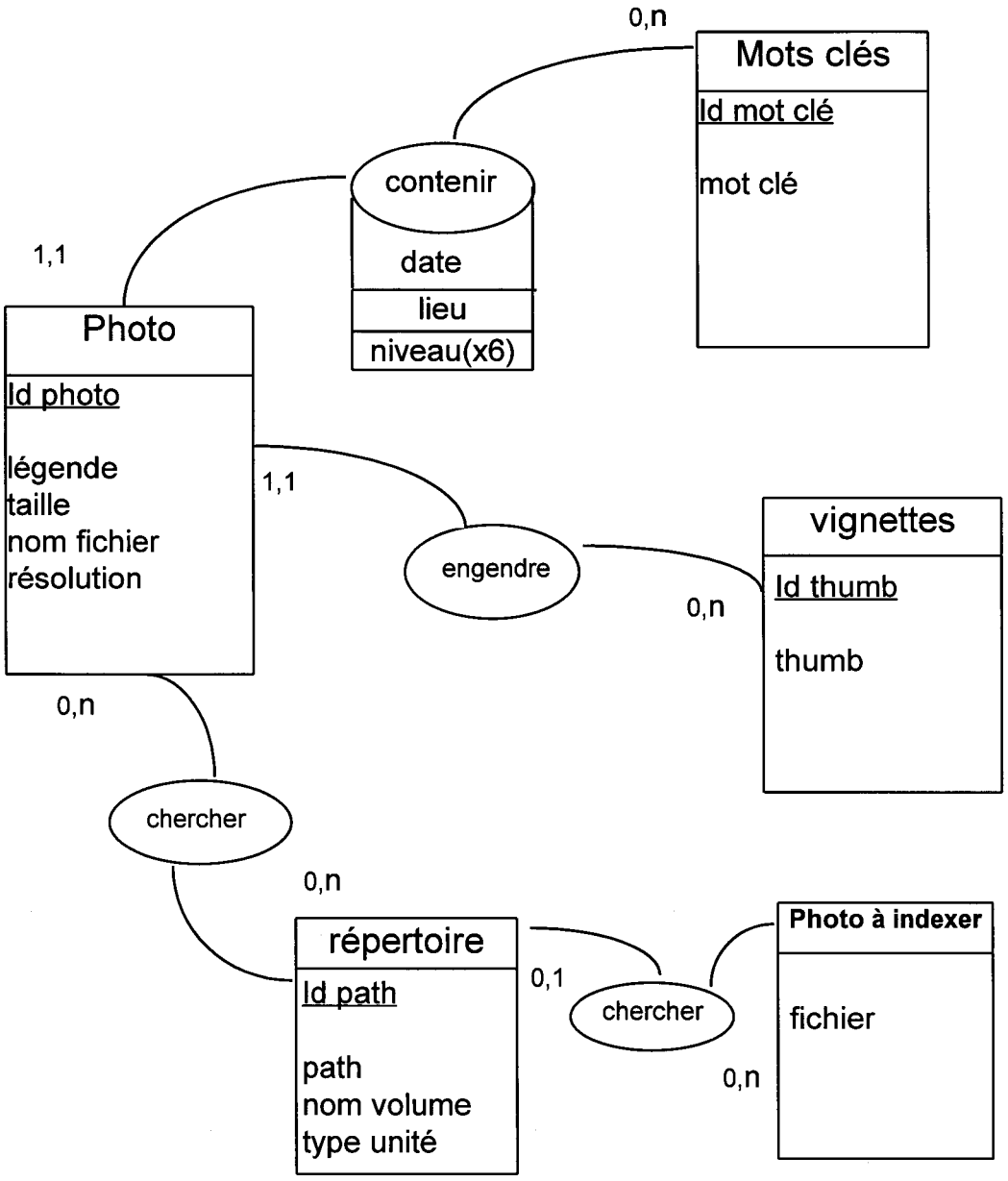

III Le suivi du projet

III .1 Une photothèque opérationnelle ?

La photothèque devrait prendre forme pour Septembre 2002, cependant le projet est loin d'être terminé. En effet, il reste toutes les photos à scanner et à indexer en fonction du thesaurus créé. Mais comme je ne serai plus là pour le faire, cette mission incombera aux personnes qui s'occupent de la photothèque en temps normal. Il me fallait donc bien expliquer le fonctionnement d'un thesaurus, les différents champs de la base et ce qu'ils contiendraient afin de permettre un suivi de projet le plus efficace possible.
De plus, le problème à venir le plus important risque d'être l'apparition de nouveaux thèmes qui ne pourront pas être intégrés dans la base à cause des contraintes liées à celle-ci.

III .2 Les mesures de sécurité

Un des problème restant fut le stockage des photos. Il fut donc convenu que les photographies seraient scannées dans des répertoires créés dans le disque dur. Chaque répertoire devrait contenir 150 photographies en format .tiff car en moyenne cela correspond à 650 Mo et cela correspond également à la capacité de stockage d'un CD. Les photographies seraient gravées dans un CD dans un second temps par mesure de sécurité. En cas de " plantage " de la part de la machine il suffirait de copier les répertoires dans le disque dur et d'éviter de refaire tout le travail de scannérisation.

Pour assurer la pérennité de la photothèque, la base Access serait mise sur le réseau. Si la machine devenait défectueuse une sauvegarde serait ainsi une sûreté puisque le réseau mémorise les différents projets et peut les restituer de manière à ne rien perdre.

Il est à rappeler que la photothèque ne sera pas accessible à tous même si elle est mise sur le réseau, en effet comme pour tous les autres projets, il faudra posséder un code d'accès. Cette mesure de sécurité est nécessaire afin d'éviter le détournement possible de certaines photographies qui pourraient être sujettes à controverse lorsque interprétées ou utilisées hors de leur contexte.

III .3 Les notices papiers

En attendant que la nouvelle version soit opérationnelle, j'ai entrepris de commencer l'indexation des photographies sur une version papier. De cette manière, le travail serait déjà commencé et les médiateurs pourront directement s'appuyer sur ces notices pour faire l'indexation numérique.

Numéro de notice :
Date de la notice :

Légende (description) :

Date de prise de vue :

Support :

Mots clés :

Lieu :
Format :

Thème :

La localisation géographique de la diapositive sera inscrite derrière la notice de manière la plus claire possible.

Quatrième partie : Problèmes liés à la manipulation de la photographie

Cette partie aborde de manière plus théorique l'approche de la photographie et les problèmes inhérents à celle-ci puisque l'indexation d'une photo implique que l'on ait conscience de certains concepts. De plus il semble indispensable de rappeler que nul n'est censé ignorer la loi et c'est pour cette raison que nous rappellerons certains articles de lois liés de près ou de loin à la photographie.

I Le droit et l'image

I.1 Le droit d'auteur

Les droits des auteurs photographes, dessinateur... sont régis par le code de la propriété intellectuelle (Loi du 1° Juillet 1992).
Les photographes, les dessinateurs... sont des " auteurs d'une œuvre de l'esprit et jouissent sur cette œuvre, du seul fait de sa création, d'un droit de propriété incorporelle exclusif et opposable à tous. Ce droit comporte des attributs d'ordre intellectuel et moral, ainsi que des attributs d'ordre patrimonial " (art1).

a) Le droit moral

La signature de l'auteur est obligatoire.
L'auteur peut s'opposer à toute dénaturation ou modification de son œuvre.
Ce droit est illimité dans le temps et ne peut subir aucune restriction, ni être acheté.
" L'auteur jouit du droit au respect de son nom, de sa qualité et de son œuvre. Ce droit reste attaché à sa personne. Il est perpétuel, inaliénable et imprescriptible. Il est transmissible à cause de mort aux héritiers de l'auteur " (art6).
Seul l'auteur peut choisir ou non de divulguer une œuvre. " L'auteur a seul droit de divulguer son œuvre.... Il détermine le procédé de divulgation et fixe les conditions de celle-ci "..... (art19).

L'auteur a droit de retrait ou de repentir. Un photographe peut décider de retirer ses photos d'une agence qui les distribuait ou d'un journal qui les publiait, ou bien refuser de livrer une œuvre commandée. " Nonobstant la cession de son droit d'exploitation, l'auteur, même postérieurement à la publication de son œuvre, jouit d'un droit de repentir ou de retrait vis-à-vis du cessionnaire. " (art32).

b) Le droit patrimonial

Seul l'auteur a le droit d'exploiter son œuvre. " L'auteur jouit sa vie durant, du droit exclusif d'exploiter son œuvre sous quelques formes que ce soit et d'en tirer un profit pécuniaire. Au décès de l'auteur, ce droit persiste au bénéfice de ses ayants droit pendant l'année civile en cours et les cinquante années qui suivent "...(art21), auxquelles peuvent s'ajouter les années de guerre et /ou trente ans pour les artistes morts pour la France.
La reproduction est soumise à l'autorisation de l'auteur, cas par cas, pour un objet et un usage précis (voir art19). " La reproduction consiste dans la fixation matérielle de l'œuvre par tous procédés qui permettent la communication au public d'une manière indirecte. Elle peut notamment s'effectuer par imprimerie, dessin, gravure, photographie, moulage et tout procédé des arts graphiques et plastiques, enregistrement mécanique cinématographique ou magnétiques "...(art28).
Un auteur peut céder ses droits de reproduction. " Le droit de représentation et le droit de reproduction sont cessibles à titre gratuit ou à titre onéreux....Lorsqu'un contrat comporte cession totale de l'un des deux droits visés au présent article, la portée en est limitée aux modes d'exploitation prévus au contrat. " (art30).
En aucun cas, la propriété matérielle d'une œuvre ne peut entraîner l'acquisition des droits d'auteur. " La propriété incorporelle définie par l'article premier est indépendante de la propriété de l'objet matériel. L'acquéreur de cet objet n'est investi, du fait de cette acquisition, d'aucun des droits prévus par la présente loi "...(art29).

Pour contourner le droit d'auteur, la CRAM ne fait pas appel à des photographes extérieurs mais à du personnel interne spécialisé dans le domaine, ceux-ci se

trouvaient dans le département communication, les photographes sont Yves Vangermée, Yvette Halliez, Hervé Van de Meulebroeke, Simon Zielinski et Daniel Bertaux avec lesquels j'ai été amenée à travailler. Ainsi, les photographies deviennent propriété intellectuelle de la CRAM.

I .2 Les droits de la personne photographiée

Théoriquement, chacun a le droit de refuser d'être pris en photo. Cependant, on estime parfois que le photographe bénéficie, lorsqu'il opère dans un lieu public, d'une présomption d'autorisation.

a) Les grands principes

Il faut s'abstenir de diffuser des photos susceptibles de porter atteinte à l'intimité de la vie privée.
Il faut s'abstenir de diffuser toute photo pouvant nuire à une personne.
Toute prise de vue et toute diffusion de l'image d'une personne doit être soumise à l'autorisation de cette personne (même dans le cas de mannequins).
Si cette personne est mineure, l'autorisation doit être sollicitée auprès des parents.
Toute personne susceptible de diffuser la photographie d'une personne a le devoir de se renseigner pour savoir si l'utilisation qu'elle envisage a été autorisée (auprès de l'agence , du photographe...).
Cependant, les usages et la jurisprudence établissent une différence entre une prise de vue dans un lieu privé ou dans un lieu public, une personnalité présentant un caractère public ou non.

b) Prise de vue dans les lieux privés

Le périmètre privé est totalement confondu avec la vie privée elle-même. Même en dehors de toute publication ultérieure, une prise de vue au moyen d'un appareil photo d'une caméra constitue a priori une intrusion illicite, à moins qu'elle n'ait été

expressément autorisée. Doit être considéré comme privé tout lieu dans lequel une personne " peut normalement s'estimer à l'abri des regards d'autrui " (Répertoire Dalloz, Droits de la personnalité).
Il est interdit de prendre et de diffuser la photo d'une personne se trouvant dans un lieu privé sans son autorisation. Le photographe devra en cas de litige fournir l'autorisation écrite et signée de la personne photographiée, donnant son consentement à la prise de vue et définissant explicitement l'étendue de la divulgation et de l'exploitation de son image. Si la photographie est prise au cours d'une réunion, au vu et su de tous, le consentement des personnes sera considéré comme présumé.

c) Prise de vue dans les lieux publics

Le périmètre public est le négatif du lieu privé : lieu d'exposition aux regards d'autrui. Dans la rue, sur un marché, à la sortie d'une église, sur une plage, ou un banc public.
Rien n'autorise expressément à prendre une photo dans un lieu public, et à la publier. Cependant, en vertu du droit à l'information, on tolère que la presse diffuse :
- des vues prises au cours d'une réunion ou d'une manifestation publique ;
- la photo d'une personne n'ayant pas un caractère de personnalité publique, à la condition que cette personne ne soit pas le sujet principal ou visée individuellement ;
- les photos d'une personnalité présentant un caractère public, à condition qu'elles soient sans fraude, ni faute.

Il convient de rappeler pour conclure , qu'un texte peut toujours changer le sens d'une photo et qu'il faut rester vigilant et respecter, autant que faire se peut, les légendes écrites à l'origine par les photographes. Outre une connaissance des textes de lois, le bon sens et le respect d'une certaine déontologie doivent guider l'utilisateur de photographies, de dessins et d'infographies.

En ce qui concerne le droit de l'image, la CRAM a renoncé à faire appel à des agences de mannequins pour avoir des modèles car les droits d'utilisation de l'image

nécessitent un nouvel accord et donc un nouveau droit à payer à chaque nouvelle utilisation. Désormais la CRAM fait appel soit à des personnes volontaires internes au service, soit à des connaissances extérieures, membres de la famille ou autres. Ces personnes signent un document : un formulaire stipulant la cession de leur droit (Annexe 6). Ces personnes ne sont pas payées. Cette façon de procéder est donc doublement rentable puisque la CRAM ne verse pas d'argent pour les modèles ni pour les photographies prises et leur réutilisation ultérieure. Le seul inconvénient est le peu de bénévoles qui induit donc un manque de diversité quant aux modèles photographiés.

I .3 Le droit de reproduction

La loi n° 95-4 du 3 Janvier 1995 complétant le code de la propriété intellectuelle et relative à la gestion collective des droits de reproduction par reprographie instaure une obligation légale de rétribution des éditeurs sur toutes les copies collectives réalisées.

Les termes de " copies collectives " se définissent par opposition à ceux de " copie privée ", cette dernière étant réservée à l'usage personnel ou familial du copiste. L'usage privé n'autorise pas les copies à l'usage des membres d'une entreprise.

Cette loi institutionnalise, d'autre part, les sociétés de gestion collective des droits de reproduction (sur le modèle SACEM pour les copies de documents sonores ou audiovisuels).

L'arrêté du 23 Juillet 1996 accrédite le CFC (Centre Français d'exploitation du droit de Copie) en tant que société de collecte de ces droits.

L'acquittement de droit concerne toutes les oeuvres protégées, à savoir :

- livres ;
- journaux ;
- les revues ;
- les rapports,
- les cas pratiques ;
- les photos ;

- les dessins ;
- les illustrations hors texte ;
- les partitions de musiques.

L'exercice du droit :
La mise en œuvre du droit de reproduction par reprographie passe par la signature de conventions avec le CFC. Cet organisme accorde, dans le cadre de ces conventions, des autorisations de reproduction d'articles ou d'extraits de livres en contrepartie d'une redevance.
Le CFC garantit le signataire d'une convention contre tout recours que pourrait introduire contre lui l'auteur ou l'éditeur d'une œuvre reproduite.

Pour les droits de reproduction en ce qui concerne la CRAM :
Le coût selon la sous-direction de la Logistique (Bureau d'Etudes et de Documentation):
- 10 à 30% du budget de documentation ;
- de 0,15 à 1,10 F la page pour un panorama de presse ;
- 6F pour la copie d'un article dans le cadre d'un contrat signé avec un centre de documentation.

II Utilisation de l'image : atout ou handicap ?

II .1 L'image fixe : moyen de communication

L'image est dite fixe car elle est mise en opposition à l'image animée. L'image est un dispositif spatial (2D). Ce dispositif est livré à la perception d'un récepteur, il implique donc un contrat de lecture ou de communication. L'image existe donc en fonction d'un récepteur qui est chargé de décoder le message véhiculé par l'image.

L'image, au sens commun, comme au sens théorique est un outil de communication, signe, parmi tant d'autres, exprimant des idées par un processus dynamique d'induction et d'interprétation.

Pour reprendre le schéma de la communication de Jackobson, on va dire que l'émetteur est le photographe ou la personne à la demande de qui la photographie a été réalisée.
Le récepteur est la personne qui va lire ou chercher à décoder le message véhiculé par la photo, il s'agit donc du public visé par les publications de la CRAM.
Le code utilisé est le code analogique. L'image occupe donc le rôle de canal.

II .2 L'image : un atout

L'image est un atout car elle satisfait deux tendances propre à l'être humain qui sont la tendance à l'analogie ainsi que la tendance à l'économie cognitive.

Selon le courant appelé « La pragmatique », on considère que l'image déclenche des représentations mentales car elle fonctionne sur l'analogie. L'image reproduit le réel, elle est en similitude avec le monde. Le code analogique ou continu du langage visuel est souvent mis en opposition avec le code digital ou discret représenté par la langue.
L'analogie est une force argumentative, en effet l'image constitue l'un des médias les plus modernes et les plus efficaces de la communication contemporaine.

L'image a un rapport avec notre capacité d'abstraction car elle aide à la transmission de la connaissance, en effet selon GOMBRICH[1], «L'analogie iconique a toujours un double aspect. Le miroir qui reproduit et la carte qui simplifie pour faire comprendre. [...] Il y a toujours de la carte dans le miroir, seuls les miroirs naturels sont de purs miroirs »

[1] GOMBRICH, Ernst. *La carte et le miroir.* 1974

L'image permet d'imaginer ce qu'on perçoit difficilement, elle permet d'établir une relation entre représentations sans passer par le langage. En effet, l'image permet une compréhension immédiate alors que le message linguistique implique un décodage. Le coût cognitif d'une image est donc moindre et l'impact sur le lecteur plus marqué : en effet, une image (publicitaire) peut véhiculer plus de sens que du simple texte car elle est par nature polysémique et elle joue sur l'affectivité (ainsi elle fera sens en jouant sur l'explicite aussi bien que sur l'implicite) face à un lectorat souvent multiple et varié.

La polysémie de l'image peut également être un atout. En effet, lorsque les rédacteurs de la CRAM veulent illustrer les dangers de la toxicomanie, ils n'utilisent pas des photographies de personnes ou des séquelles laissées par la maladie. Ils choisissent, pour des raisons psychoaffectives, soit d'utiliser des dessins, soit d'utiliser des photographies fonctionnant au niveau symbolique : une seringue pour illustrer le SIDA et ses modes de transmission par exemple. C'est pour éviter de faire un classement erroné de ces photographies fonctionnant sur le symbolique qu'une rubrique mise en scène a été créée dans le thesaurus.

II .3 L'image : un handicap

Bien que la polysémie ne soit pas la spécificité de l'image, elle se révèle on ne peut plus problématique pour l'indexation d'une photographie. En effet on privilégie l'aspect dénotatif de la photo car il prête moins à débat, une indexation se basant sur le connotatif serait utopique car chaque personne a une représentation du monde qui lui est propre, chaque photo aurait donc un aspect connotatif qui différerait d'une personne à l'autre.

Pour gérer ce problème de polysémie, on a souvent recours à un accompagnement verbal, un commentaire qui explique la signification de la photographie. Ce genre de commentaire peut prendre la forme soit d'une légende soit d'une relation scripto-visuelle comme ce fut le cas pour les icones.

De plus une image a besoin d'être contextualisée pour être correctement interprétée.

Selon BACHELARD[2] , « en rapprochant les images de l'expérience scientifique quotidienne des phénomènes scientifiques, la métaphore est un risque potentiel d'erreur », l'image est donc trompeuse, elle représente une facilité à acquérir une connaissance simplifiée et donc erronée.

L'image n'est donc pas aisée à traiter, elle comprend presqu'autant de points positifs ou négatifs qui jouent plus ou moins en sa faveur. Le principal est de savoir comment gérer ces différents points au mieux, il faut profiter de la richesse de l'image tout en ayant conscience de ses défauts afin de créer un outil qui permette l'indexation la plus pertinente possible des images.

[2] BACHELARD, Gaston. *La formation de l'esprit scientifique*. Chap IV p.72-96

Conclusion

Pour conclure, j'aimerais insister sur le décalage entre la théorie et la pratique, en effet certains éléments appris en théorie se sont révélés impossible à mettre en œuvre de manière pratique , comme par exemple le thesaurus qui s'est transformé en arborescence thématique. On ne saurait recommander vivement l'achat d'une véritable base de données documentaire qui est plus apte par nature à gérer les thesauri. De plus la démarche en elle même ne fut pas des plus communes puisque partant de l'existant et de l'analyse des besoins, j'ai dû élaborer un outil et l'adapter à la photothèque existante. Puis dans un deuxième temps j'ai dû trouver un compromis pour améliorer la base sans pour autant proposer des solutions radicales de changements qui auraient très certainement suscitées peur et méfiance.

Je fus agréablement surprise du travail en entreprise puisque je fus aidée à chaque fois que le besoin s'en est fait sentir, les personnes n'hésitant pas à prendre sur leur temps pour m'expliquer leur travail et m'aider dans le mien.

Mon avis ou mes explications furent toujours écoutés et pris en compte, je fus considérée comme membre à part entière de l'entreprise.

En ce qui concerne l'indexation des photographies, elle fut loin d'être évidente puisque je ne possédais pas des critères d'indexation figés comme pour ceux des livres. Il a donc fallu faire des choix qui relevaient du bon sens du documentaliste, c'est à ce moment que j'ai compris l'importance de mon travail de médiateur car l'indexation se faisait par mon regard et ce regard devait être à tout prix en concordance avec le regard des futurs utilisateurs de la photothèque. En effet une seule erreur de jugement de ma part impliquerait une mauvaise indexation, et donc la perte d'une information puisque la photographie ne serait jamais retrouvée.

J'aimerai pour finir souligner que le travail effectué ne fut pas le seul fruit de mon investissement personnel mais il fut le fruit d'un travail de collaboration avec une partie du personnel CRAM.

Le seul point négatif réside dans le fait que je n'ai appris l'existence d'un fonds photographique sous forme papier et non plus sous forme de diapositives que deux semaines avant la fin de mon stage, il m'a donc été impossible de le traiter.

Lexique

A

AAH	Allocation Adulte Handicapé
ACOSS	Agence Centrale des Organismes de Sécurité Sociale
AFNOR	Association Française de NORmalisation
AGEFIPH	Association nationale pour la Gestion des fonds pour l'Insertion Professionnelle des Handicapés
ARH	Agence Régionale de l'Hospitalisation
ASPA	Action Sociale en faveur des Personnes Agées
AT/MP	Accident du Travail/Maladie Professionnelle

B

BED	Bureau d'Etude et de Documentation
BOM	Bureau de l'Organisation et des Méthodes
BTP	Bâtiments Travaux Publics

C

CAF	Caisse d'Allocations Familiales
CAT	Centre d'Aide pour le Travail
CDD	Classification Décimale de Dewey
CDU	Classification Décimale Universelle
CERFEP	Centre Régional de Ressources et de Formation à l'Education du Patient
CGSS	Caisse Générale de Sécurité Sociale
CH	Centre Hospitalier
CHRU	Centre Hospitalier Régional Universitaire
CHSCT	Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail
CITR	Centre d'Information et de Traitement des Retraites
CMP	Centre de Mesures Physiques
CNAF	Caisse Nationale des Allocations Familiales
CNAM	Caisse Nationale d'Assurance Maladie

CNAV	Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse
CNOSS	Comité National de l'Organisation Sanitaire et Sociale
CNRPA	Caisse National des Retraités et Personnes Agées
COTOREP	Commission Technique d'Orientation et de Reclassement Professionnel
CPAM	Caisse Primaire d'Assurance Maladie
CRAM	Caisse Régionale d'Assurance Maladie

D

DAT	Déclaration d'Accident de Travail
DDASS	Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales
DRASS	Direction Régionale des Affaires Sanitaires et Sociales
DRTEFP	Direction Régionale du Travail et de la Formation Professionnelle

E

ESP	Expertise en Santé Publique

G

GRH	Gestion des Ressources Humaines

I

IMpro	Institut Médico-Professionnel
INRS	Institut National de Recherche et de Sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles
IMT	Institut de la Médecine du Travail

M

MCD	Modèle Conceptuel de Données
MLD	Modèle Logique de Données

O

OPPBTP	Organisme Professionnel de Prévention du Bâtiment et des Travaux Publics

P

PRS	Programmes Régionaux de Santé

R

RAMEAU	Répertoire des Autorités Matières Encyclopédiques et Alphabétiques Unifiés

T

TA/PR	Tarification/Prévention des risques professionnels

U

UGECAM	Union de Gestion des Etablissements de Caisses d'Assurance Maladie
URCAM	Union Régionale des Caisses d'Assurance Maladie
URSSAF	Union de Recouvrement des cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales

Bibliographie

Ouvrages concernant la réalisation des thésauri :

AITCHISON, Jean. GILCHRIST, Alan. *Construire un thésaurus : manuel pratique.* Paris : ADBS Editions, 1992. ISBN : 2-901046-43-6.
DAUZATS, Michel. *Le thesaurus de l'image : étude des langages documentaires par l'audiovisuel.* Paris : ADBS Editions, 1994. ISBN : 2-901046-78-9. ISSN : 1159-7666.
LAUREILHE, Marie-Thérèse. *Le thesaurus : son rôle, sa structure, son élaboration.* Presse de l'ENSB, 1981.
NEET, Hanna E. *.A la recherche du mot clé : analyse documentaire et indexation alphabétique.* Les éditions I.E.S., 1989. ISBN : 2-88224-014-7.
VAN SLYPE Georges. *Les langages d'indexation : conception, construction et utilisation dans les systèmes documentaires.* Les éditions d'organisation, 1986. ISBN : 2-7081-0760-7.

Ouvrages concernant les bases de données :

BANOS, Didier. MOUYSSINAT, Michel. De MERISE aux bases de données : SGBD : hiérarchique, réseau, relationnel. Paris : Edition EYROLLES, 1991.

Ouvrages concernant la linguistique :

GUELPA, Patrick. *Introduction à l'analyse linguistique.* Paris : Armand Colin/Masson, 1997. ISBN : 2-200-01602-6.
ESSONO, Jean-Marie. *Précis de linguistique générale.* L'Harmattan, 1998. ISBN : 2-7384-7188-9.
BRONCKART, J.P.. *Théories du langage : une introduction critique.* 3° édition. Pierre MARDAGA, éditeur. ISBN : 2-87009-085-4.

Ouvrages concernant les relations à l'image :

JOLY, Martine. *L'image et les signes : approche sémiologique de l'image fixe.* Editions Nathan, 1994. ISBN : 209-190167-9.
GROUPE μ : EDELINE, Francis. KLINKENBERG, Jean-Marie. MINGUET, Philippe. *Traité du signe visuel : pour une rhétorique de l'image.* Edition du Seuil, Janvier 1992. ISBN : 2-02-12985-X.
PORCHER , Louis. *Introduction à une sémiotique des images : sur quelques exemples d'images publicitaires.* Paris : Les éditions Didier . ISBN : 2-278-01873-8.
UMBERTO, Eco. *Les limites de l'interprétation.* Paris : Editions Grasset & Fasquelle, 1992 ; ISBN : 2-246-44781-X.
ADAM, Jean-Michel. BONHOMME, Marc. *L'argumentation publicitaire : rhétorique de l'éloge et de la persuasion.* Editions Nathan, 1997. ISBN : 209 190 839-8.
VAILLANT, Pascal. *Sémiotique des langages d'icônes.* Paris : Honoré champion Editeur, 1999. ISBN : 2-7453-0242-6. ISNN : 1278-3889.

Feïza MAHFOUDI

MAITRISE EN SCIENCES DE L'INFORMATION ET DE LA DOCUMENTATION

Rapport de stage

Stage effectué du 5 Juin 2001 au 6 Août 2001

à

11, allée Vauban 59662 Villeneuve d'Ascq cedex

Annexes

(aide à la création d'une photothèque)

Sous la direction de :

Mme DESPRES-LONNET Marie, responsable universitaire
M. MANÇON Jean-Michel, responsable professionnel

LILLE 3
UNIVERSITE CHARLES DE GAULLE
UFR IDIST

Octobre 2001

B.U.C. LILLE 3
D 021 570498 9

SOMMAIRE

ANNEXE 1 : Le Questionnaire

ANNEXE 2 : La Base Access

ANNEXE 3 : Les Interfaces de la Photothèque

ANNEXE 4 : L'évaluation de la Photothèque

ANNEXE 5 : Le Thesaurus

ANNEXE 6 : Formulaire sur le droit de l'image

ANNEXE 1 :

Le Questionnaire

Questionnaire anonyme :

Ce questionnaire est destiné aux futurs utilisateurs de la photothèque, il a pour but de déterminer les attentes de chacun afin de permettre une utilisation rapide et une recherche pertinente.

Vous êtes de sexe

- [ ] Féminin
- [x] Masculin

Vous avez entre

- [ ] 20 et 29 ans
- [ ] 30 et 39 ans
- [x] 40 et 49 ans
- [ ] 50 et 59 ans

A quelle branche appartenez-vous ?

Dept Co7

Quelle fonction occupez-vous?

Resp. Dept Co7

Pour quel support la photographie est-elle destinée ?

- [x] Affiche
- [x] Multimédia
- [x] Périodique
- [x] Plaquette
- [ ] Autres, précisez : Panneaux de Stand

Comment caractérisez-vous chacune de ces photographies en deux ou trois mots ?

Monument Historique

Congres.

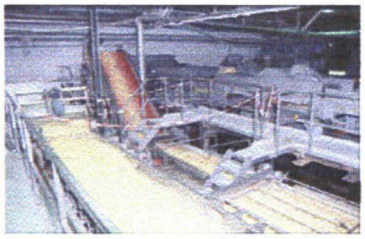

Entreprise. Intérieur

Préférez-vous utiliser une recherche par

- [x] Thème
- [ ] Ville
- [ ] Autres, précisez : Mots clés

Trouvez-vous que la création d'une photothèque numérique soit un projet qui peut vous être utile et de quelle manière ?

Consultation en temps réel de l'existant
Mutualisation de la détention client/fournisseur.
Classement organisé accessible à tous
Récupération de séries linéaires d'archives (Armoires)
Limiter les pertes des originaux.

Envisagez-vous la possibilité que la photothèque soit mise sur le réseau (intranet et/ou internet) un jour ?

Bien sûr certainement

Merci de votre collaboration ! ! !

ANNEXE 2 :

La Base Access

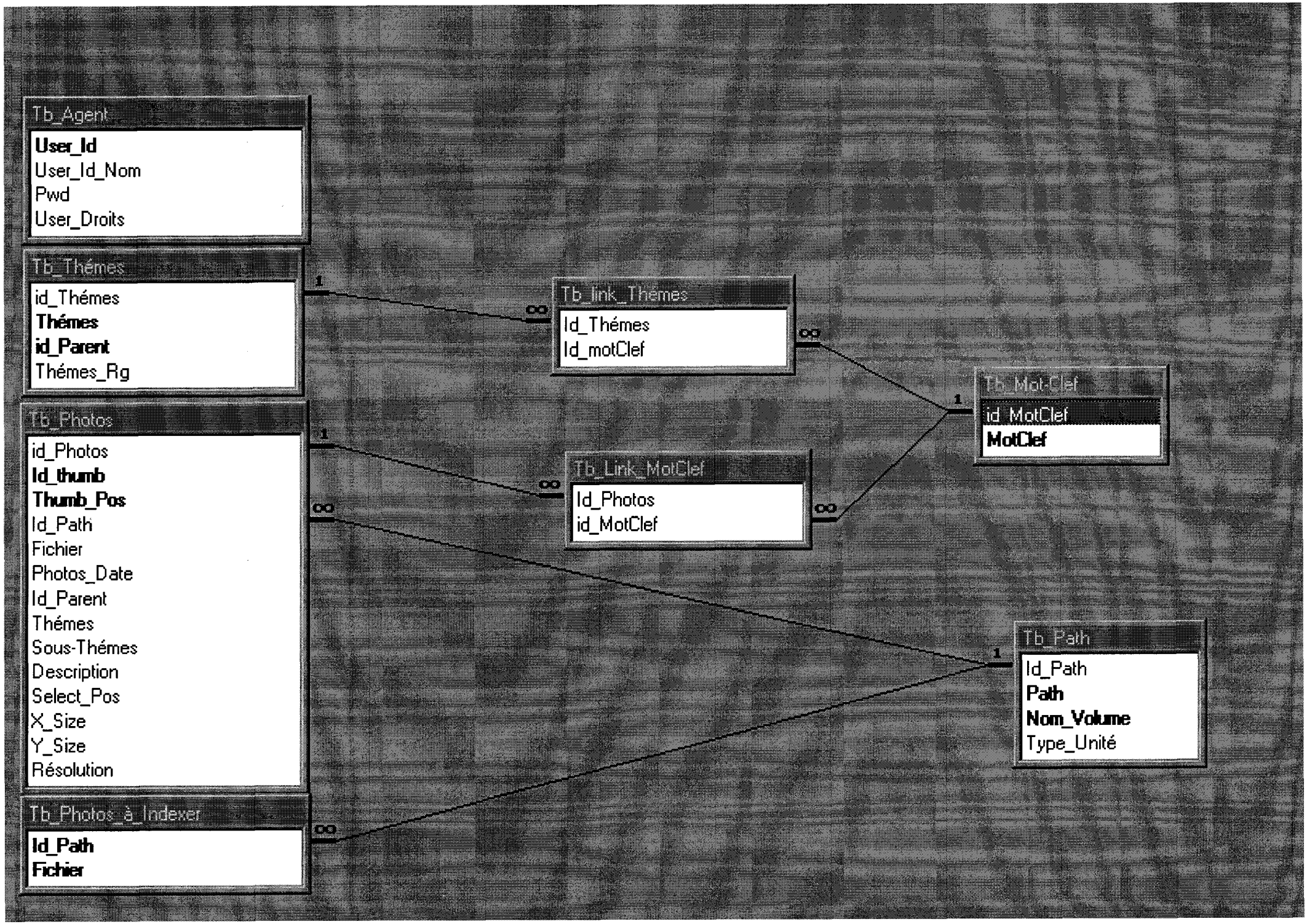
Tb_Agent
User_Id
User_Id_Nom
Pwd
User_Droits
Tb_Thémes
id_Thémes
Thémes
id_Parent
Thémes_Rg
Tb_Photos
id_Photos
Id_thumb
Thumb_Pos
Id_Path
Fichier
Photos_Date
Id_Parent
Thémes
Sous-Thémes
Description
Select_Pos
X_Size
Y_Size
Résolution
Tb_Photos_à_Indexer
Id_Path
Fichier
Tb_link_Thémes
Id_Thémes
Id_motClef
Tb_Link_MotClef
Id_Photos
id_MotClef
Tb_Mot-Clef
id_MotClef
MotClef
Tb_Path
Id_Path
Path
Nom_Volume
Type_Unité
1
∞

ANNEXE 3 :

Les Interfaces de la Photothèque

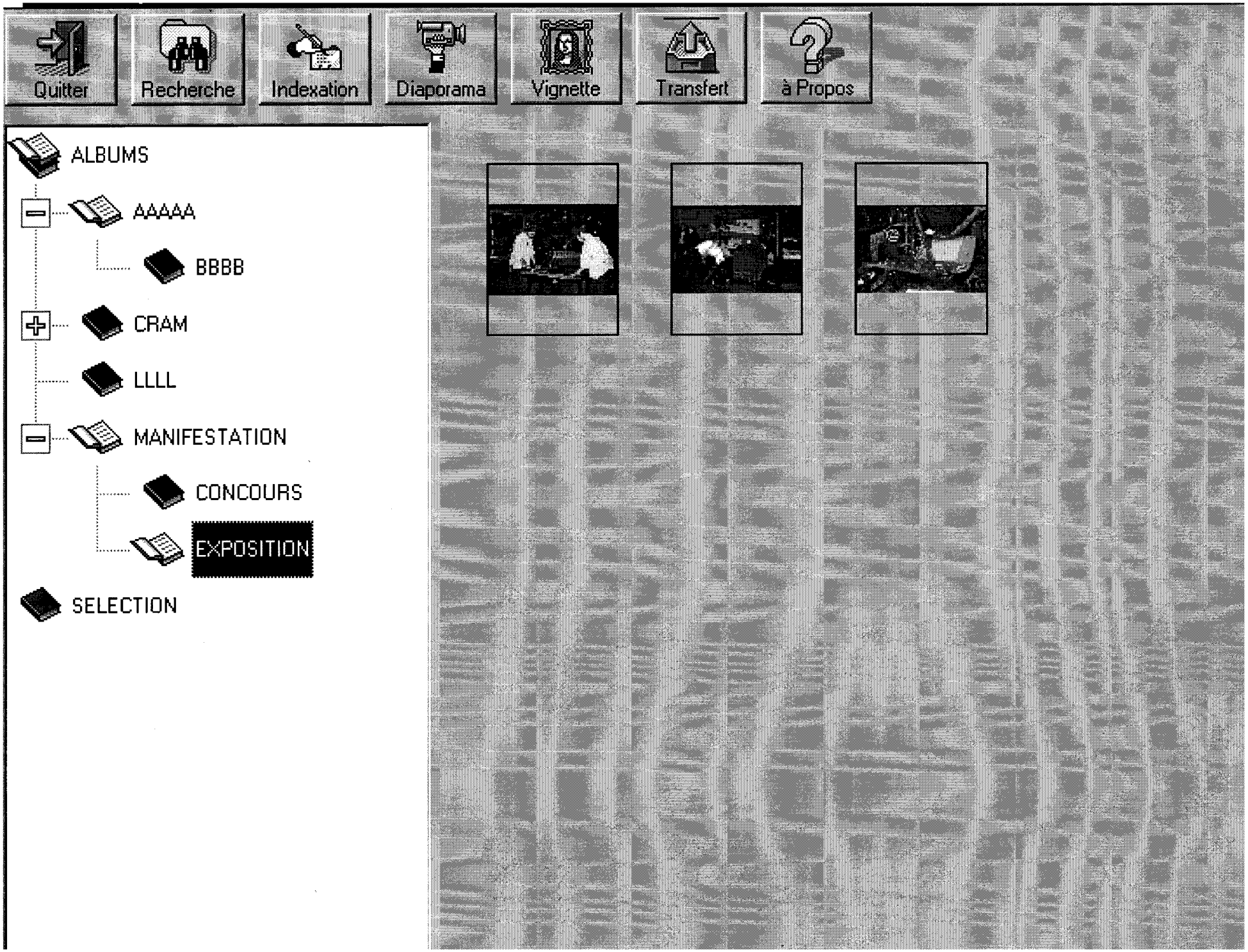
Quitter
Recherche
Indexation
Diaporama
Vignette
Transfert
à Propos
ALBUMS
AAAAA
BBBB
CRAM
LLLL
MANIFESTATION
CONCOURS
EXPOSITION
SELECTION

Catégorie
AAAAA
CRAM
LLLL
MANIFESTATION
Mots Clés
Supprimer
Ajouter
Description
Date
01/07/01
Quitter
Exclure
Valider

Fonction Recherche

Dans l'album

Tous les Albums

Dans le Champ

- Date
- Description
- Mot Clef

Rechercher

Annuler

Critères de recherche

Supprimer

Ajouter

resultat

ANNEXE 4 :

L'évaluation de la Photothèque

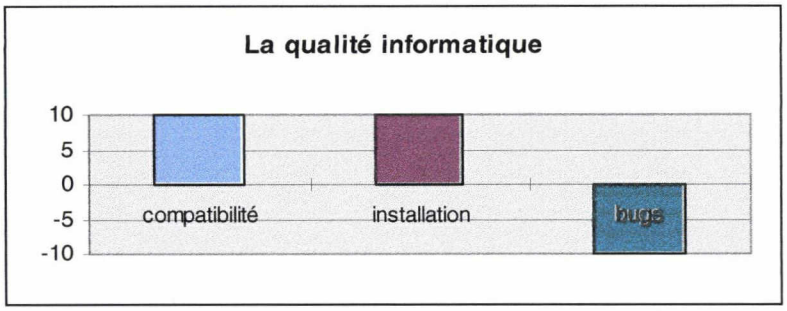
La qualité informatique
10
5
0
-5
-10
compatibilité
installation
bugs

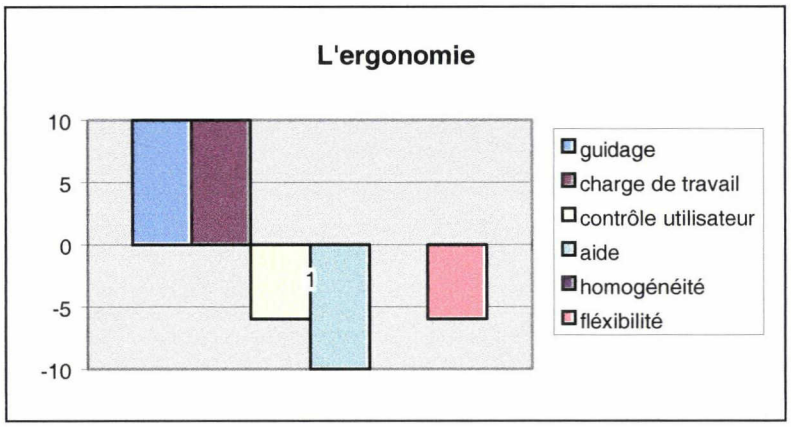
L'ergonomie
10
5
0
-5
-10
1
guidage
charge de travail
contrôle utilisateur
aide
homogénéité
fléxibilité

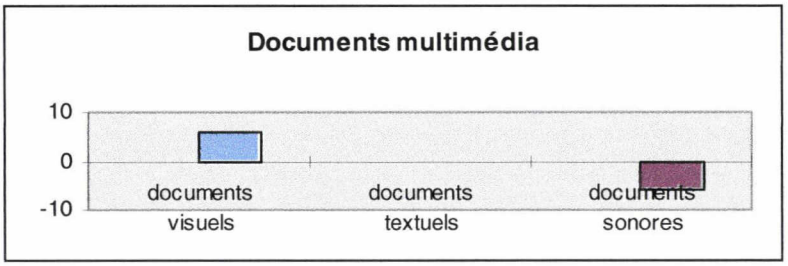
Documents multimédia
10
0
-10
documents visuels
documents textuels
documents sonores

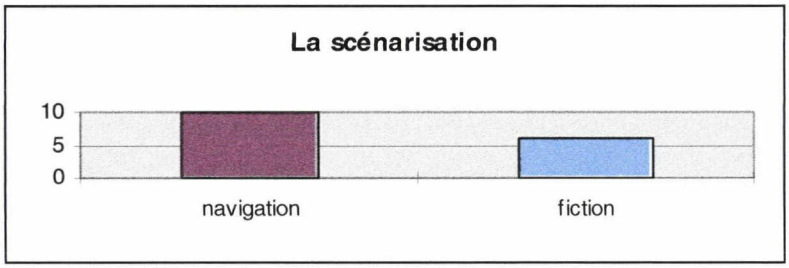
La scénarisation
10
5
0
navigation
fiction

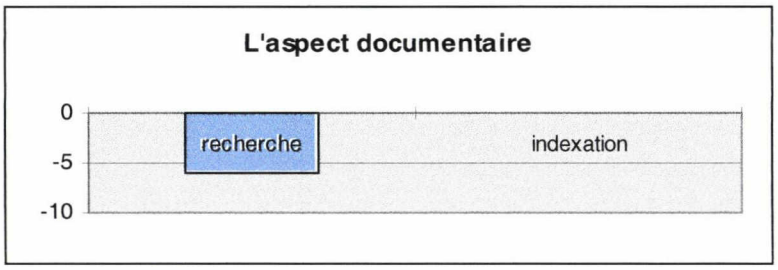
L'aspect documentaire
0
-5
-10
recherche
indexation

Evaluation finale

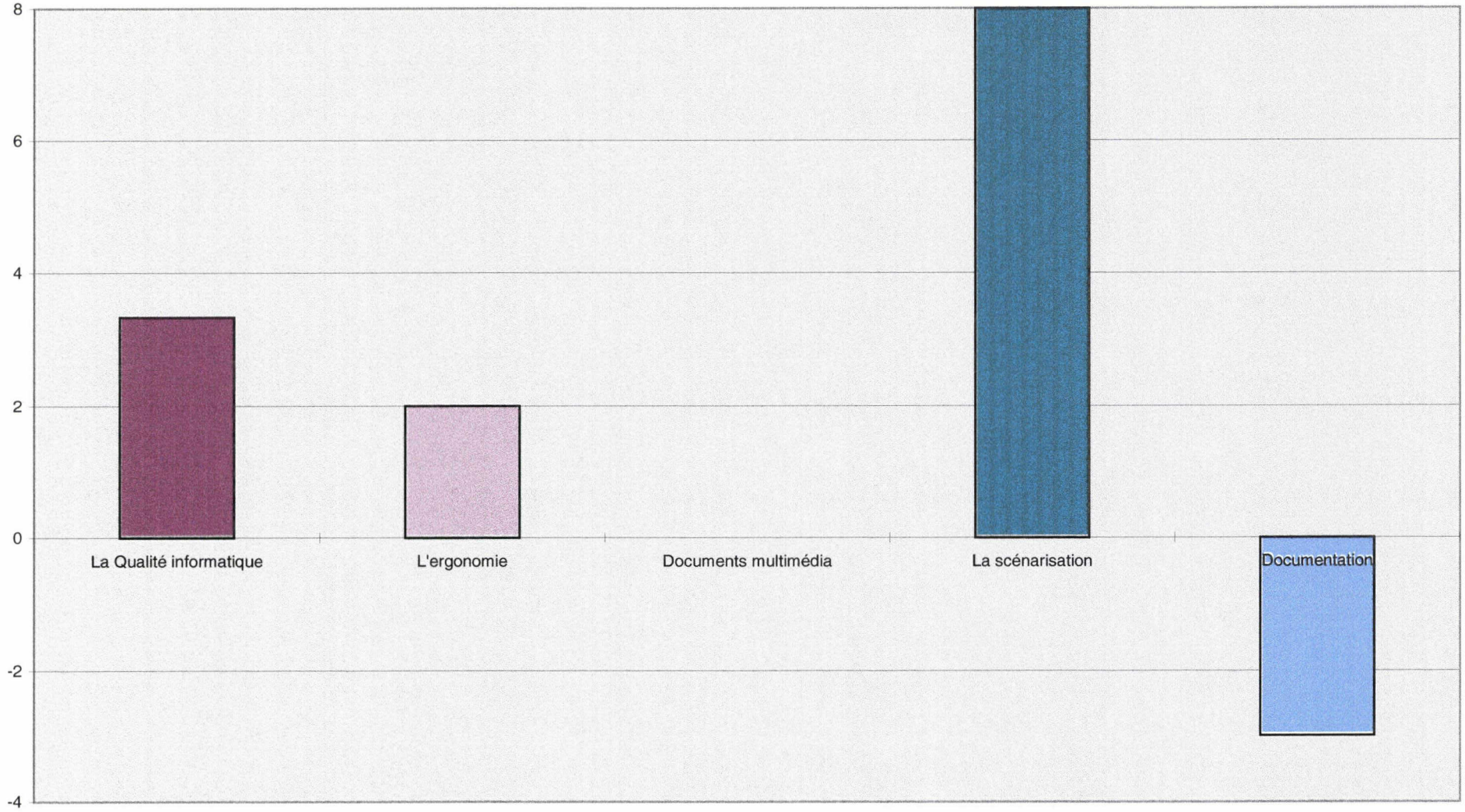

ANNEXE 5 :

Le Thesaurus

L'organigramme

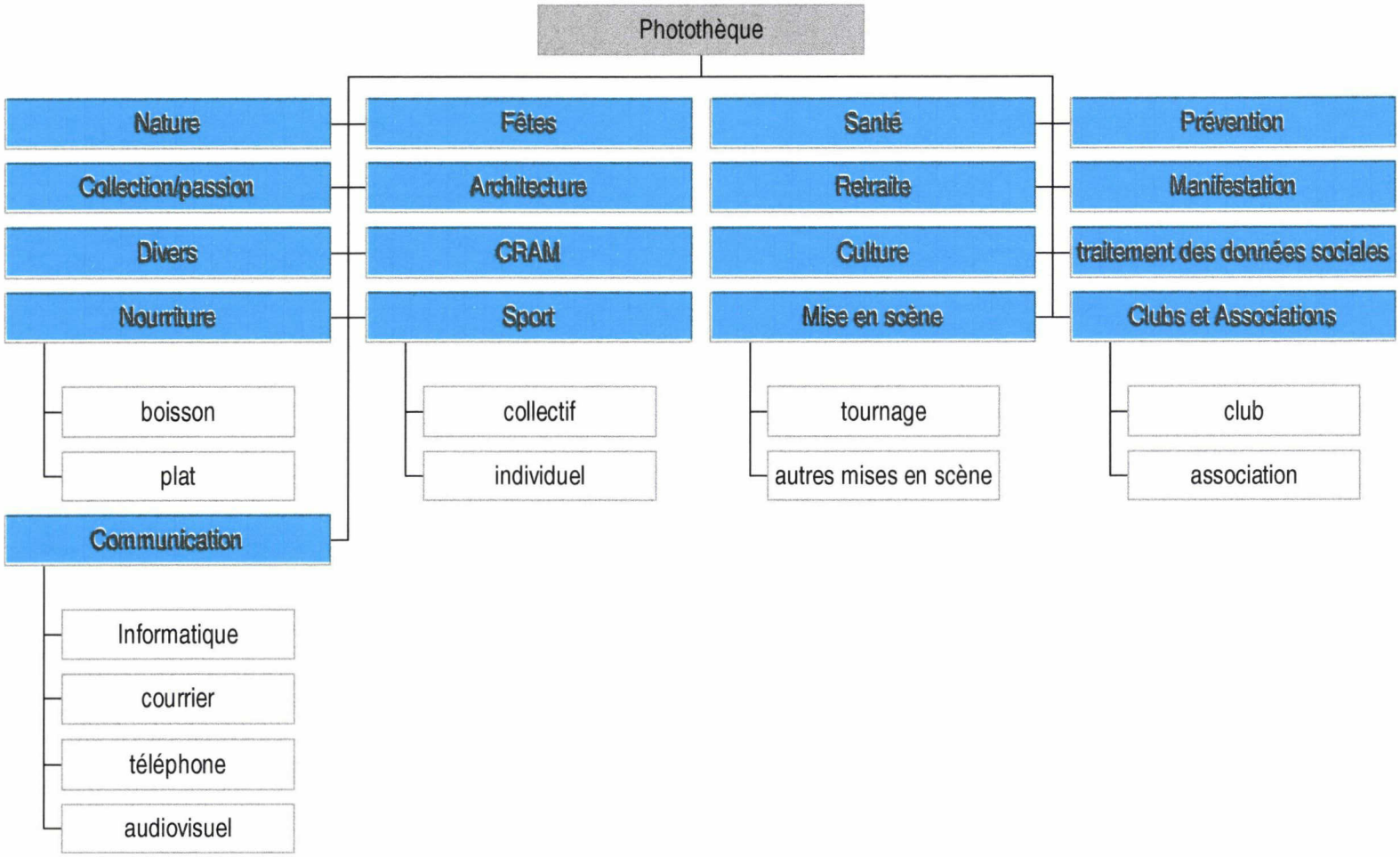
Photothèque
Nature
Collection/passion
Divers
Nourriture
boisson
plat
Communication
Informatique
courrier
téléphone
audiovisuel
Fêtes
Architecture
CRAM
Sport
collectif
individuel
Santé
Retraite
Culture
Mise en scène
tournage
autres mises en scène
Prévention
Manifestation
traitement des données sociales
Clubs et Associations
club
association

Retraite
maison de retraite
CITR
externe à la Cram
interne à la cram
intérieur
extérieur
personnel
maisons
hospice
La Verderie
intérieur
extérieur
personnel
résident
activité
portrait
La Rosemay
intérieur
extérieur
personnel
résident
activité
portrait
Résidence Dampierre
intérieur
extérieur
personnel
résident
activité
portrait
Résidence des Pays de Somme
intérieur
extérieur
personnel
résident
activité
portrait

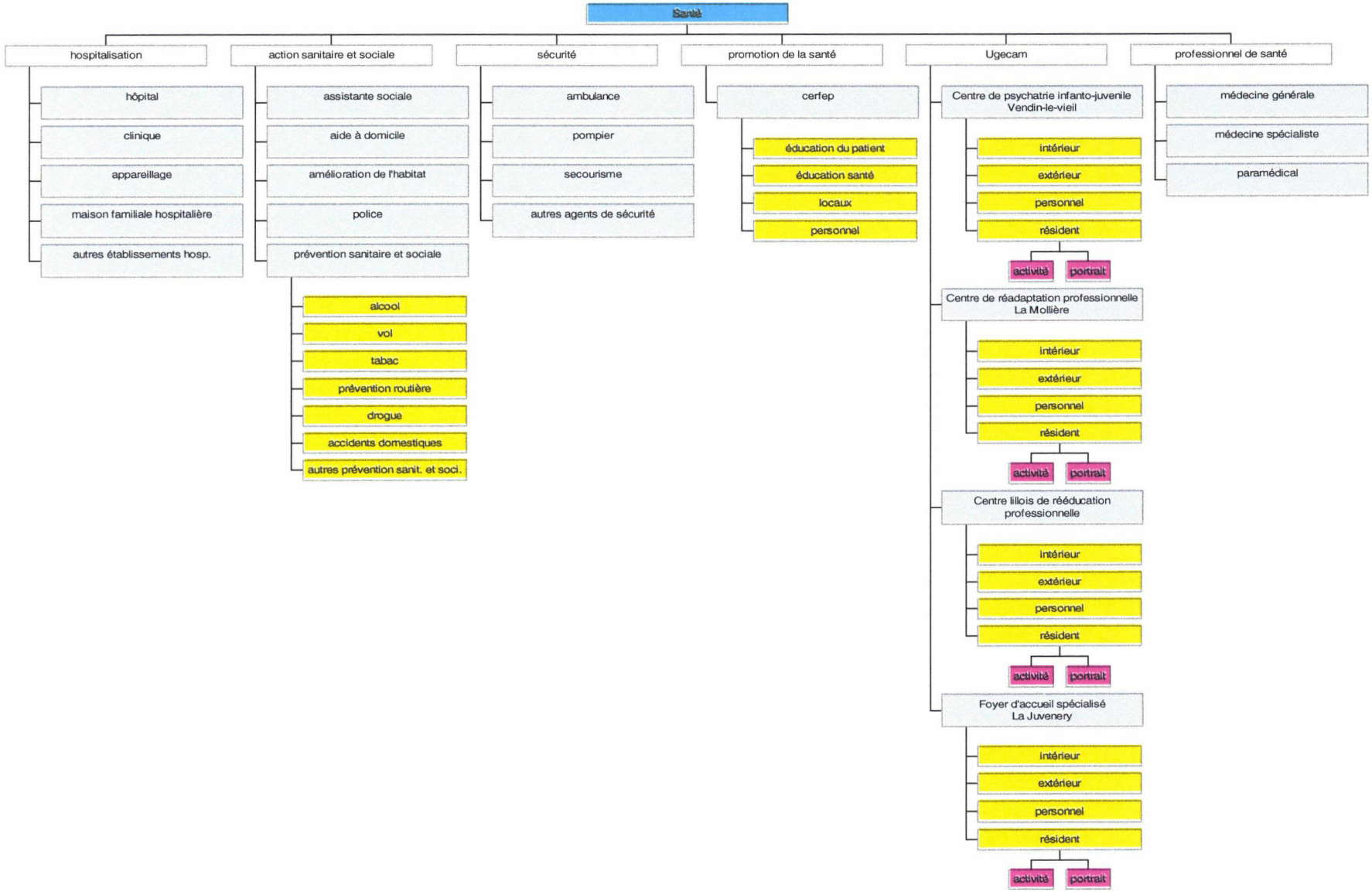
Santé
hospitalisation
hôpital
clinique
appareillage
maison familiale hospitalière
autres établissements hosp.
action sanitaire et sociale
assistante sociale
aide à domicile
amélioration de l'habitat
police
prévention sanitaire et sociale
alcool
vol
tabac
prévention routière
drogue
accidents domestiques
autres prévention sanit. et soci.
sécurité
ambulance
pompier
secourisme
autres agents de sécurité
promotion de la santé
cerfep
éducation du patient
éducation santé
locaux
personnel
Ugecam
Centre de psychatrie infanto-juvenile Vendin-le-vieil
intérieur
extérieur
personnel
résident
activité
portrait
Centre de réadaptation professionnelle La Mollière
intérieur
extérieur
personnel
résident
activité
portrait
Centre lillois de rééducation professionnelle
intérieur
extérieur
personnel
résident
activité
portrait
Foyer d'accueil spécialisé La Juvenery
intérieur
extérieur
personnel
résident
activité
portrait
professionnel de santé
médecine générale
médecine spécialiste
paramédical

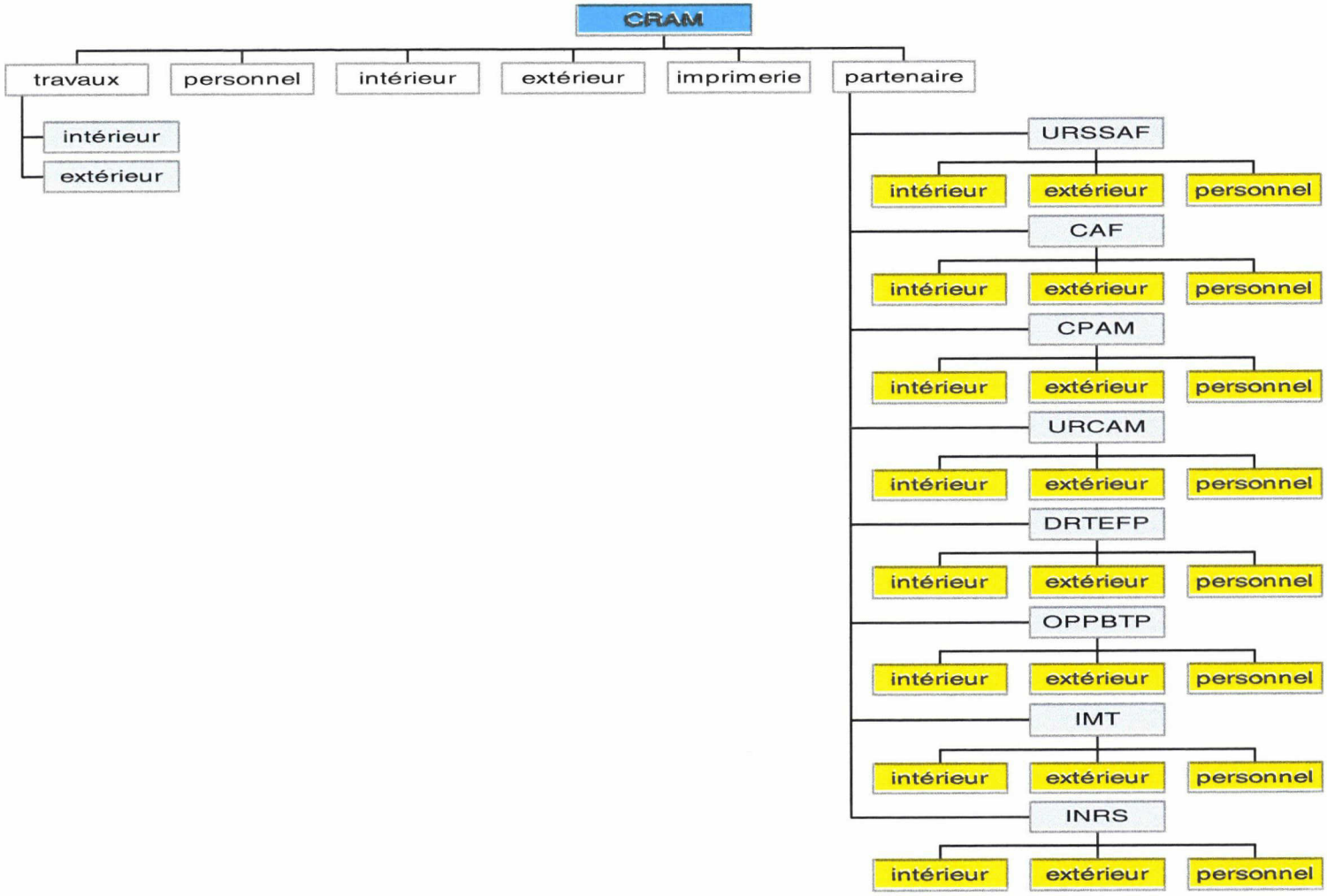
CRAM
travaux
personnel
intérieur
extérieur
imprimerie
partenaire
intérieur
extérieur
URSSAF
intérieur
extérieur
personnel
CAF
intérieur
extérieur
personnel
CPAM
intérieur
extérieur
personnel
URCAM
intérieur
extérieur
personnel
DRTEFP
intérieur
extérieur
personnel
OPPBTP
intérieur
extérieur
personnel
IMT
intérieur
extérieur
personnel
INRS
intérieur
extérieur
personnel

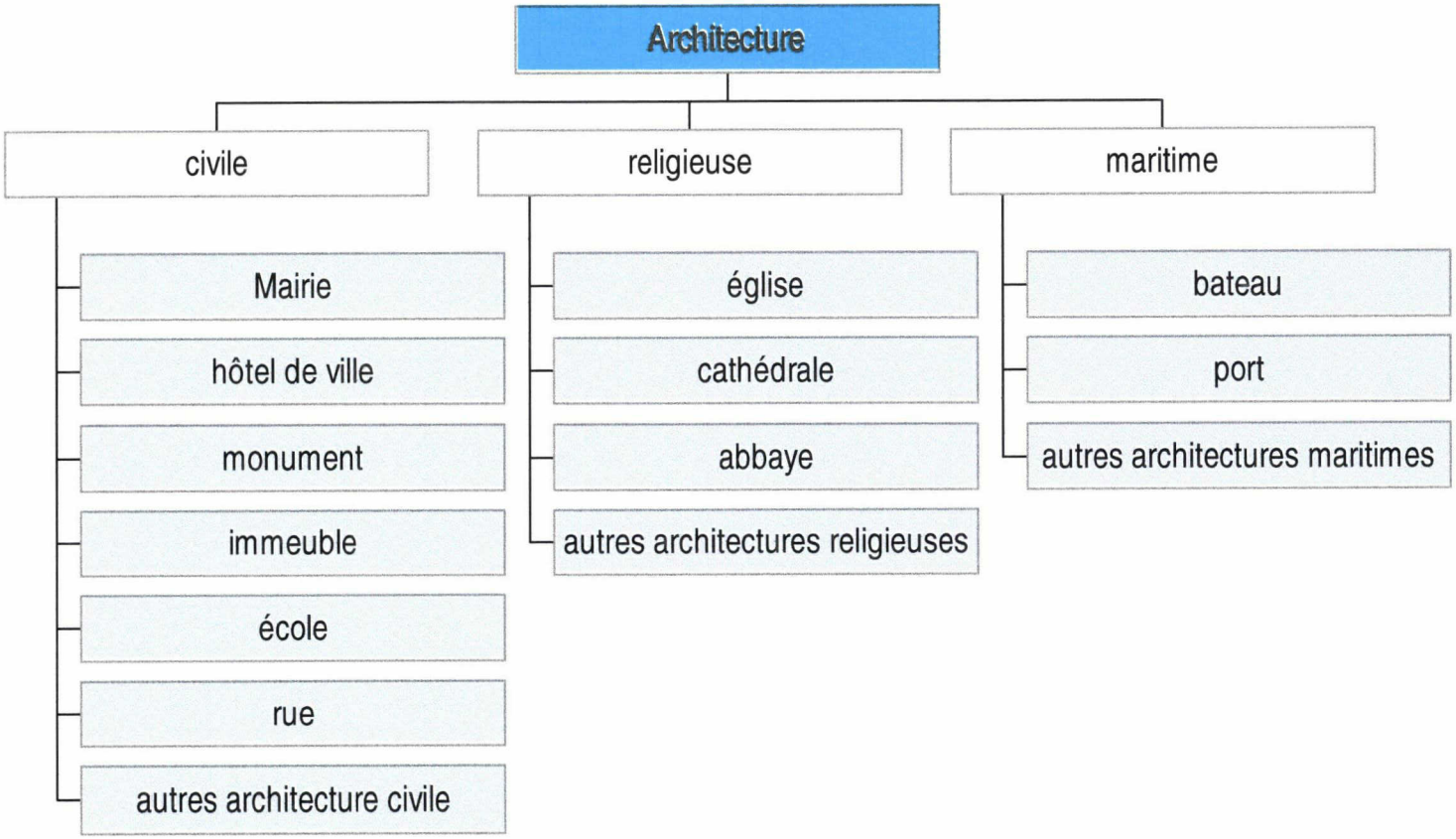
Architecture
civile
religieuse
maritime
Mairie
hôtel de ville
monument
immeuble
école
rue
autres architecture civile
église
cathédrale
abbaye
autres architectures religieuses
bateau
port
autres architectures maritimes

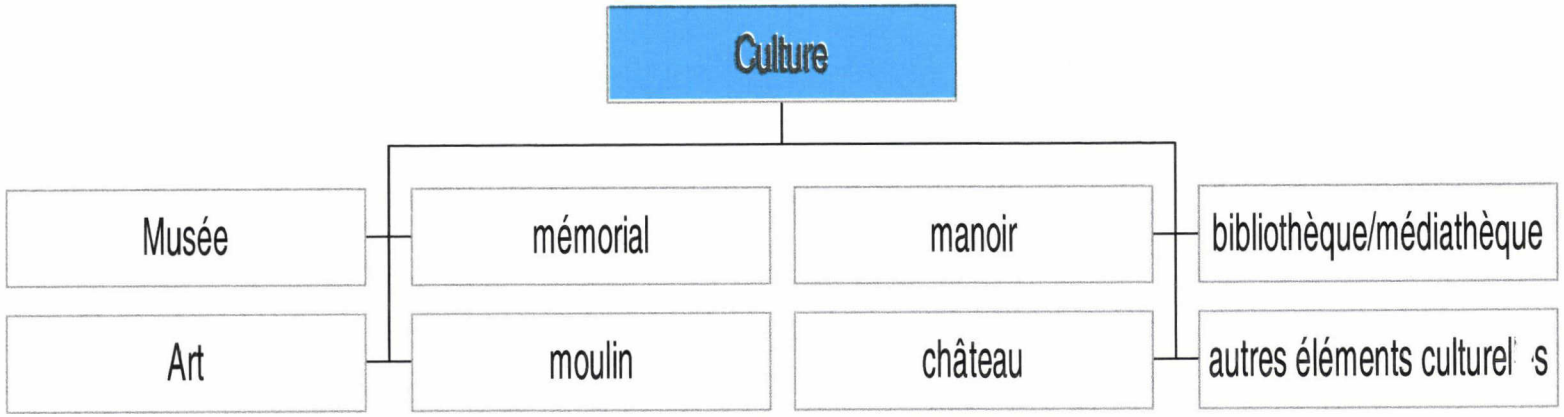
Culture
Musée
Art
mémorial
moulin
manoir
château
bibliothèque/médiathèque
autres éléments culturel s

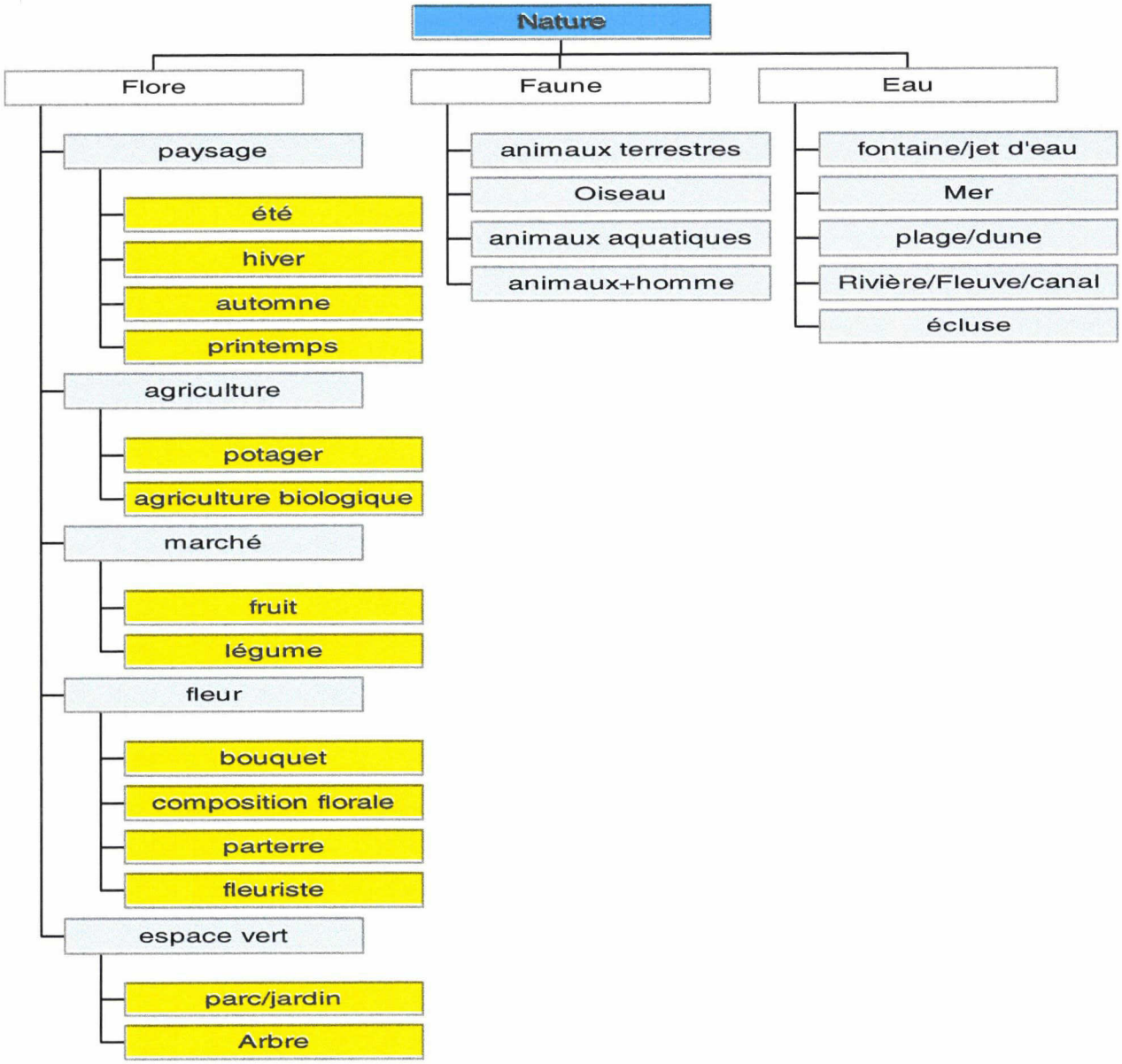
Nature
Flore
Faune
Eau
paysage
été
hiver
automne
printemps
agriculture
potager
agriculture biologique
marché
fruit
légume
fleur
bouquet
composition florale
parterre
fleuriste
espace vert
parc/jardin
Arbre
animaux terrestres
Oiseau
animaux aquatiques
animaux+homme
fontaine/jet d'eau
Mer
plage/dune
Rivière/Fleuve/canal
écluse

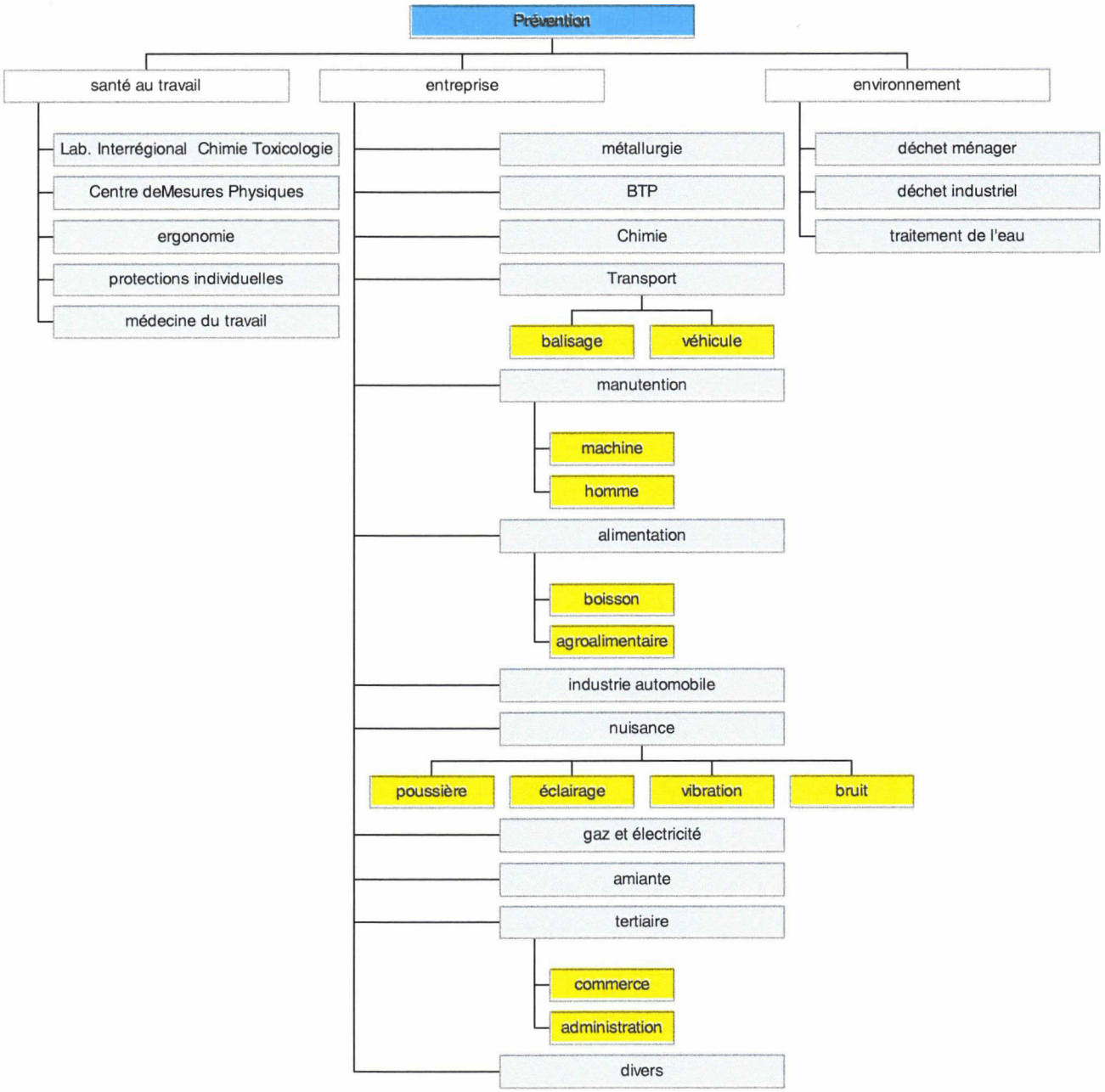
Prévention
santé au travail
entreprise
environnement
Lab. Interrégional Chimie Toxicologie
Centre deMesures Physiques
ergonomie
protections individuelles
médecine du travail
métallurgie
BTP
Chimie
Transport
balisage
véhicule
manutention
machine
homme
alimentation
boisson
agroalimentaire
industrie automobile
nuisance
poussière
éclairage
vibration
bruit
gaz et électricité
amiante
tertiaire
commerce
administration
divers
déchet ménager
déchet industriel
traitement de l'eau

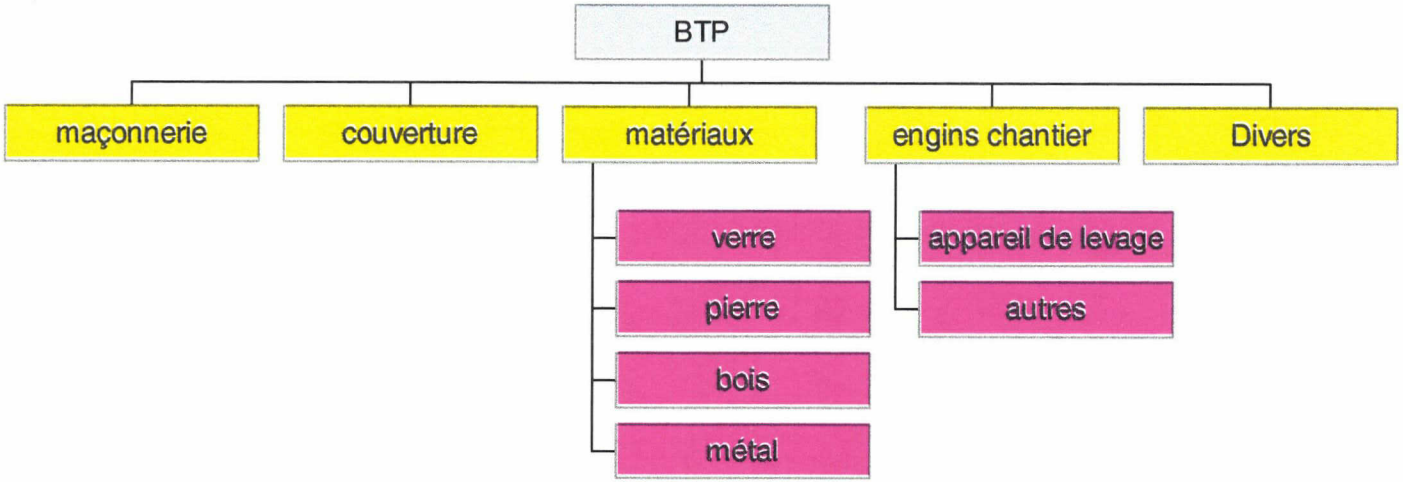
BTP
maçonnerie
couverture
matériaux
engins chantier
Divers
verre
pierre
bois
métal
appareil de levage
autres

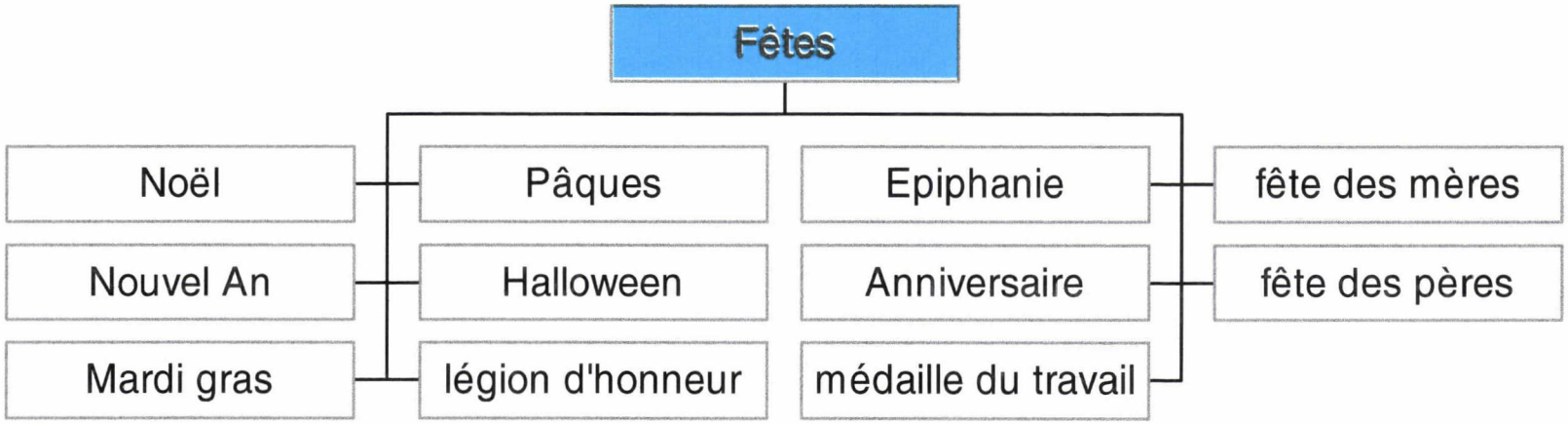
Fêtes
Noël
Nouvel An
Mardi gras
Pâques
Halloween
légion d'honneur
Epiphanie
Anniversaire
médaille du travail
fête des mères
fête des pères

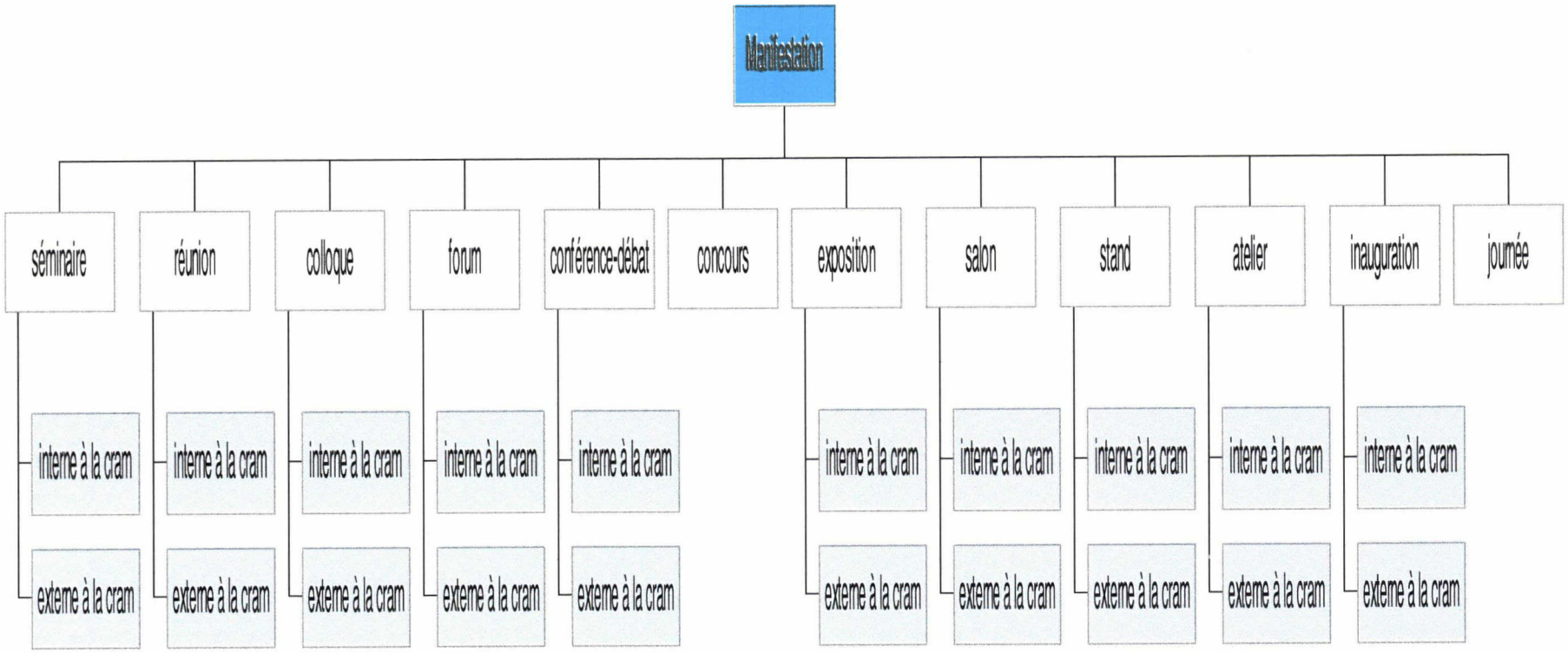
Manifestation
séminaire
réunion
colloque
forum
conférence-débat
concours
exposition
salon
stand
atelier
inauguration
journée
interne à la cram
externe à la cram

La liste hiérarchique

- Architecture
  - civile
    - école
    - hôtel de ville
    - immeuble
    - mairie
    - monument
    - rue
    - autres
  - maritime
    - bateau
    - port
    - autres
  - religieuse
    - abbaye
    - cathédrale
    - église
    - autres

- Culture
    - art
    - bibliothèque/médiathèque
    - château
    - manoir
    - mémorial
    - moulin
    - musée
    - autres

- Clubs et Associations
  - association
  - club

- Communication
  - informatique
  - courrier
  - téléphone
  - audiovisuel

- Collection/passion

- CRAM
  - imprimerie
  - travaux
    - intérieur
    - extérieur

- personnel
- intérieur
- extérieur
- partenaire
  - URSSAF
    - intérieur URSSAF
    - extérieur URSSAF
    - personnel URSSAF
  - CAF
    - intérieur CAF
    - extérieur CAF
    - personnel CAF
  - URCAM
    - intérieur URCAM
    - extérieur URCAM
    - personnel URCAM
  - DRTEFP
    - intérieur DRTEFP
    - extérieur DRTEFP
    - personnel DRTEFP
  - OPPBTP
    - intérieur OPPBTP
    - extérieur OPPBTP
    - personnel OPPBTP
  - IMT
    - intérieur IMT
    - extérieur IMT
    - personnel IMT
  - INRS
    - intérieur INRS
    - extérieur INRS
    - personnel INRS

Fêtes
- Anniversaire
- Epiphanie
- Fête des mères
- Fête des pères
- Halloween
- légion d'honneur
- Mardi Gras
- médaille du travail
- Noël
- Nouvel An
- Pâques

Manifestation
- atelier

- interne
- externe
- colloque
  - interne
  - externe
- conférence-débat
  - interne
  - externe
- concours
- exposition
  - interne
  - externe
- forum
  - interne
  - externe
- inauguration
  - interne
  - externe
- journée
- réunion
  - interne
  - externe
- salon
  - interne
  - externe
- séminaire
  - interne
  - externe
- stand
  - interne
  - externe

Nature

- eau
  - écluse
  - fontaine/jet d'eau
  - mer
  - plage/dune
  - rivière/fleuve/canal
- faune
  - animaux aquatiques
  - animaux terrestres
  - animaux+homme
  - oiseau
- flore
  - paysage
    - automne
    - été

- hiver
- printemps
- agriculture
  - agriculture biologique
  - potager
- marché
  - fruit
  - légume
- fleur
  - bouquet
  - composition florale
  - fleuriste
  - parterre
- espace vert
  - arbre
  - parc/jardin

Nourriture
- boisson
- plat

Prévention
- entreprise
  - métallurgie
  - BTP
    - maçonnerie
    - couverture
    - matériaux
      - bois
      - métal
      - pierre
      - verre
    - engins chantier
      - appareil de levage
      - autres
    - Divers
  - Chimie
  - Transport
    - balisage
    - véhicule
  - manutention
    - homme
    - machine
  - alimentation
  - industrie automobile
  - nuisance
    - bruit
    - éclairage

- poussière
- vibration
- gaz et électricité
- amiante
- tertiaire
  - administration
  - commerce
- divers
- environnement
- santé au travail
  - Centre de Mesure Physique
  - ergonomie
  - Laboratoire Interrégional de Chimie Toxicologie
  - médecine au travail
  - protections individuelles

- Retraite
  - maison de retraite
    - externe
      - maisons
      - hospice
    - interne
      - La Verderie
        - intérieur La Verderie
        - extérieur La Verderie
        - personnel La Verderie
        - résident La Verderie
          - portrait La Verderie
          - activité La Verderie
      - La Rosemay
        - intérieur La Rosemay
        - extérieur La Rosemay
        - personnel La Rosemay
        - résident La Rosemay
          - portrait La Rosemay
          - activité La Rosemay
      - Résidence Dampierre
        - intérieur Dampierre
        - extérieur Dampierre
        - personnel Dampierre
        - résident Dampierre
          - portrait Dampierre
          - activité Dampierre
      - Résidence des pays de Somme
        - intérieur pays de Somme
        - extérieur pays de Somme
        - personnel pays de Somme
        - résident pays de Somme

portrait pays de Somme
activité pays de Somme
CITR
intérieur CITR
extérieur CITR
personnel CITR

Santé
professionnel de santé
médecine générale
médecine spécialiste
paramédical
hospitalisation
appareillage
autres établissements hospitaliers
clinique
hôpital
maison familiale hospitalière
action sanitaire et sociale
aide à domicile
amélioration de l'habitat
assistance sociale
prévention sanitaire et sociale
accident domestique
alcool
drogue
prévention routière
tabac
vol
autres
sécurité
ambulance
police
pompier
secourisme
promotion de la santé
CERFEP
éducation du patient
éducation santé
locaux
personnel
UGECAM
Centre de psychiatrie infanto-juvenil : Vendin-le-Vieil
intérieur Vendin-le-Vieil
extérieur Vendin-le-Vieil
personnel Vendin-le-Vieil
résident Vendin-le-Vieil
portrait Vendin-le-Vieil

activité Vendin-le-Vieil
Centre de réadaptation professionnelle : La Mollière
intérieur La Mollière
extérieur La Mollière
personnel La Mollière
résident La Mollière
portrait La Mollière
activité La Mollière
Centre lillois de rééducation professionnelle
intérieur lillois
extérieur lillois
personnel lillois
résident lillois
portrait lillois
activité lillois
Foyer d'accueil spécialisé : La Juvenery
intérieur La Juvenery
extérieur La Juvenery
personnel La Juvenery
résident La Juvenery
portrait La Juvenery
activité La Juvenery

Sport
collectif
individuel
Traitement des données sociales
Divers

La liste alphabétique structurée

(non)Descripteurs	Relation	(non)Descripteurs
abbaye	TG	architecture religieuse
accidents domestiques	TG	prévention sanitaire et sociale
action sanitaire et sociale	TG	santé
action sanitaire et sociale	TS	aide à domicile
action sanitaire et sociale	TS	amélioration de l'habitat
action sanitaire et sociale	TS	assistance sociale
action sanitaire et sociale	TS	prévention sanitaire et sociale
activité Dampierre	TG	résident Dampierre
activité hospice	TG	résident hospice
activité La Juvenery	TG	résident La Juvenery
activité La Mollière	TG	résident La Mollière
activité Lillois	TG	résident Lillois
activité Pays de Somme	TG	résident Pays de Somme
activité Rosemay	TG	résident Rosemay
activité Vendin	TG	résident Vendin
activité Verderie	TG	résident Verderie
administration	TG	tertiaire
agriculture	TG	flore
agriculture	TS	agriculture biologique
agriculture	TS	potager
agriculture biologique	TG	agriculture
agroalimentaire	TG	alimentation
aide à domicile	TG	action sanitaire et sociale
alcool	TG	prévention sanitaire et sociale
alimentation	TG	entreprise
alimentation	TS	agroalimentaire
alimentation	TS	boisson
ambulance	TG	sécurité
amélioration de l'habitat	TG	action sanitaire et sociale
amiante	TG	entreprise
animaux aquatiques	TG	faune
animaux terrestres	TG	faune
animaux+homme	TG	faune
Anniversaire	TG	fêtes
appareil de levage	TG	engins de chantier
appareillage	TG	hospitalisation
arbre	TG	espace vert
architecture	TS	architecture civile
architecture	TS	architecture maritime
architecture	TS	architecture religieuse
architecture civile	TG	architecture
architecture civile	TS	école
architecture civile	TS	hôtel de ville
architecture civile	TS	immeuble
architecture civile	TS	mairie
architecture civile	TS	rue
architecture maritime	TG	architecture
architecture maritime	TS	bateau
architecture maritime	TS	port
architecture religieuse	TG	architecture

architecture religieuse	TS	abbaye
architecture religieuse	TS	cathédrale
architecture religieuse	TS	église
art	TG	culture
assistance sociale	TG	action sanitaire et sociale
association	TG	clubs et associations
atelier	TG	manifestation
atelier	TS	externe
atelier	TS	interne
audiovisuel	TG	communication
automne	TG	paysage
autres établissements hospitaliers	TG	hospitalisation
autres prévention sanitaire et sociale	TG	prévention sanitaire et sociale
balisage	TG	transport
bateau	TG	architecture maritime
bâtiments travaux publics	EM	BTP
bibliothèque/médiathèque	TG	culture
boisson	TG	alimentation
boisson	TG	matériaux
boisson	TG	nourriture
bouquet	TG	fleur
bruit	TG	nuisance
BTP	EP	bâtiments travaux publics
BTP	TG	entreprise
BTP	TS	couverture
BTP	TS	engins de chantier
BTP	TS	maçonnerie
BTP	TS	matériaux
CAF	EP	Caisse d'allocation familiale
CAF	TG	partenaire
CAF	TS	extérieur
CAF	TS	intérieur
CAF	TS	personnel
Caisse d'allocation familiale	EM	CAF
Caisse primaire d'assurance maladie	EM	CPAM
Caisse régionale d'assurance maladie	EM	CRAM
cathédrale	TG	architecture religieuse
Centre de Mesures Physiques	EM	CMP
Centre d'information et de traitement des retraites	EM	CITR
Centre Lillois de rééduc. prof.	TG	UGECAM
Centre Lillois de rééduc. prof.	TS	extérieur Lillois
Centre Lillois de rééduc. prof.	TS	intérieur Lillois
Centre Lillois de rééduc. prof.	TS	personnel Lillois
Centre Lillois de rééduc. prof.	TS	résident Lillois
centre psy. infanto-juv. Vendin	TG	UGECAM
centre psy. Infanto-juv. Vendin	TS	extérieur Vendin
centre psy. Infanto-juv. Vendin	TS	intérieur Vendin
centre psy. Infanto-juv. Vendin	TS	personnel Vendin
centre psy. infanto-juv. Vendin	TS	résident Vendin
centre rééduc. La Mollière	TG	UGECAM
centre rééduc. La Mollière	TS	extérieur La Mollière
centre rééduc. La Mollière	TS	intérieur La Mollière

centre rééduc. La Mollière	TS	personnel La Mollière
centre rééduc. La Mollière	TS	résident La Mollière
Centre régionale de ressources et de formation à l'éducation du patient	EM	CERFEP
CERFEP	EP	Centre régionale de ressources et de formation à l'éducation du patient
CERFEP	TG	promotion de la santé
CERFEP	TS	éducation du patient
CERFEP	TS	éducation santé
CERFEP	TS	locaux CERFEP
CERFEP	TS	personnel CERFEP
château	TG	culture
chimie	TG	entreprise
CITR	EP	Centre d'information et de traitement des retraites
CITR	TG	retraite
CITR	TS	extérieur CITR
CITR	TS	intérieur CITR
CITR	TS	personnel CITR
civile	TS	monument
clinique	TG	hospitalisation
club	TG	clubs et associations
clubs et associations	TS	association
clubs et associations	TS	club
CMP	EP	Centre de Mesures Physiques
CMP	TG	santé au travail
collectif	TG	sport
colloque	TG	manifestation
colloque	TS	externe
colloque	TS	interne
commerce	TG	tertiaire
communication	TS	audiovisuel
communication	TS	courrier
communication	TS	informatique
communication	TS	téléphone
composition florale	TG	fleur
concours	TG	manifestation
conférence-débat	TG	manifestation
conférence-débat	TS	externe
conférence-débat	TS	interne
courrier	TG	communication
couverture	TG	BTP
CPAM	EP	Caisse primaire d'assurance maladie
CPAM	TG	partenaire
CPAM	TS	extérieur CPAM
CPAM	TS	intérieur CPAM
CPAM	TS	personnel CPAM
CRAM	EP	Caisse régionale d'assurance maladie
CRAM	TS	extérieur CRAM
CRAM	TS	imprimerie
CRAM	TS	intérieur CRAM
CRAM	TS	partenaire
CRAM	TS	personnel CRAM
CRAM	TS	travaux

culture	TS	art
culture	TS	bibliothèque/médiathèque
culture	TS	château
culture	TS	mémorial
culture	TS	Musée
déchet industriel	TG	environnement
déchet industriel	TS	station d'épuration
déchet ménager	TG	environnement
Direction régionale du travail et de la formation professionnelle	EM	DRTEFP
divers	TG	entreprise
drogue	TG	prévention sanitaire et sociale
DRTEFP	EP	Direction régionale du travail et de la formation professionnelle
DRTEFP	TG	partenaire
DRTEFP	TS	extérieur DRTEFP
DRTEFP	TS	intérieur DRTEFP
DRTEFP	TS	personnel DRTEFP
eau	TG	nature
eau	TS	écluse
eau	TS	fontaine
eau	TS	mer
eau	TS	plage/dune
eau	TS	rivière/fleuve
éclairage	TG	nuisance
écluse	TG	eau
école	TG	architecture civile
éducation du patient	TG	CERFEP
éducation santé	TG	CERFEP
église	TG	architecture religieuse
engins de chantier	TG	BTP
engins de chantier	TS	appareil de levage
entreprise	TG	prévention
entreprise	TS	alimentation
entreprise	TS	amiante
entreprise	TS	BTP
entreprise	TS	chimie
entreprise	TS	divers
entreprise	TS	gaz et électricité
entreprise	TS	industrie automobile
entreprise	TS	manutention
entreprise	TS	métallurgie
entreprise	TS	nuisance
entreprise	TS	tertiaire
entreprise	TS	transport
environnement	TG	prévention
environnement	TS	déchet industriel
environnement	TS	déchet ménager
environnement	TS	traitement de l'eau
Epiphanie	TG	fêtes
ergonomie	TG	santé au travail
espace vert	TG	flore
espace vert	TS	arbre

espace vert	TS	parc/jardin
été	TG	paysage
exposition	TG	manifestation
exposition	TS	externe
exposition	TS	interne
extérieur	TG	travaux
extérieur CAF	TG	CAF
extérieur CITR	TG	CITR
extérieur CPAM	TG	CPAM
extérieur CRAM	TG	CRAM
extérieur Dampierre	TG	Résidence Dampierre
extérieur DRTEFP	TG	DRTEFP
extérieur IMT	TG	IMT
extérieur INRS	TG	INRS
extérieur La Juvenery	TG	Foyer d'accueil La Juvenery
extérieur La Mollière	TG	centre rééduc. La Mollière
extérieur La Rosemay	TG	La Rosemay
extérieur La Verderie	TG	La Verderie
extérieur Lillois	TG	Centre Lillois de rééduc. prof.
extérieur OPPBTP	TG	OPPBTP
extérieur Pays de Somme	TG	Résidence des Pays de Somme
extérieur URSSAF	TG	URSSAF
extérieur Vendin	TG	centre psy. infanto-juv. Vendin
externe	TG	atelier
externe	TG	colloque
externe	TG	conférence-débat
externe	TG	exposition
externe	TG	forum
externe	TG	inauguration
externe	TG	réunion
externe	TG	salon
externe	TG	séminaire
externe	TG	stand
externe	TG	maison de retraite
externe	TS	hospice
externe	TS	maisons
faune	TG	nature
faune	TS	animaux aquatiques
faune	TS	animaux terrestre
faune	TS	animaux+homme
faune	TS	oiseau
fête des mères	TG	fêtes
fête des pères	TG	fêtes
fêtes	TS	Anniversaire
fêtes	TS	Epiphanie
fêtes	TS	fête des mères
fêtes	TS	fête des pères
fêtes	TS	Halloween
fêtes	TS	légion d'honneur
fêtes	TS	Mardi Gras
fêtes	TS	médaille du travail
fêtes	TS	Noël
fêtes	TS	Nouvel An

fêtes	TS	Pâques
fleur	TG	flore
fleur	TS	bouquet
fleur	TS	composition florale
fleur	TS	fleuriste
fleur	TS	parterre
fleuriste	TG	fleur
flore	TG	nature
flore	TS	agriculture
flore	TS	espace vert
flore	TS	fleur
flore	TS	marché
flore	TS	paysage
fontaine	TG	eau
forum	TG	manifestation
forum	TS	externe
forum	TS	interne
Foyer d'accueil La Juvenery	TG	UGECAM
Foyer d'accueil La Juvenery	TS	extérieur La Juvenery
Foyer d'accueil La Juvenery	TS	intérieur La Juvenery
Foyer d'accueil La Juvenery	TS	personnel La Juvenery
Foyer d'accueil La Juvenery	TS	résident La Juvenery
fruit	TG	marché
gaz et électricité	TG	entreprise
Halloween	TG	fêtes
hiver	TG	paysage
homme	TG	manutention
hôpital	TG	hospitalisation
hospice	TG	externe
hospitalisation	TG	santé
hospitalisation	TS	appareillage
hospitalisation	TS	autres établissements hospitaliers
hospitalisation	TS	clinique
hospitalisation	TS	hôpital
hospitalisation	TS	maison familiale hospitalière
hôtel de ville	TG	architecture civile
immeuble	TG	architecture civile
imprimerie	TG	CRAM
IMT	EP	Institut de la médecine du travail
IMT	TG	partenaire
IMT	TS	extérieur IMT
IMT	TS	intérieur IMT
IMT	TS	personnel IMT
inauguration	TG	manifestation
inauguration	TS	externe
inauguration	TS	interne
individuel	TG	sport
industrie automobile	TG	entreprise
informatique	TG	communication
INRS	EP	institut national de recherche et de sécurité
INRS	TG	partenaire
INRS	TS	extérieur INRS
INRS	TS	intérieur INRS

INRS	TS	personnel INRS
Institut de la médecine du travail	EM	IMT
institut national de recherche et de sécurité	EM	INRS
intérieur	TG	travaux
intérieur CAF	TG	CAF
intérieur CITR	TG	CITR
intérieur CPAM	TG	CPAM
intérieur CRAM	TG	CRAM
intérieur Dampierre	TG	Résidence Dampierre
intérieur DRTEFP	TG	DRTEFP
intérieur IMT	TG	IMT
intérieur INRS	TG	INRS
intérieur La Juvenery	TG	Foyer d'accueil La Juvenery
intérieur La Mollière	TG	centre rééduc. La Mollière
intérieur La Rosemay	TG	La Rosemay
intérieur La Verderie	TG	La Verderie
intérieur Lillois	TG	Centre Lillois de rééduc. prof.
intérieur OPPBTP	TG	OPPBTP
intérieur Pays de Somme	TG	Résidence des Pays de Somme
intérieur URCAM	TG	URCAM
intérieur URSSAF	TG	URSSAF
intérieur Vendin	TG	centre psy. infanto-juv. Vendin
interne	TG	atelier
interne	TG	colloque
interne	TG	conférence-débat
interne	TG	exposition
interne	TG	forum
interne	TG	inauguration
interne	TG	maison de retraite
interne	TG	réunion
interne	TG	salon
interne	TG	séminaire
interne	TG	stand
interne	TS	La Rosemay
interne	TS	La Verderie
interne	TS	Résidence Dampierre
interne	TS	Résidence des Pays de Somme
intoxication	TG	accidents domestiques
intoxication	TS	ramonage
journée	TG	manifestation
La Rosemay	TG	interne
La Rosemay	TS	extérieur La Rosemay
La Rosemay	TS	intérieur La Rosemay
La Rosemay	TS	personnel La Rosemay
La Rosemay	TS	resident La Rosemay
La Verderie	TG	interne
La Verderie	TS	extérieur La Verderie
La Verderie	TS	intérieur La Verderie
La Verderie	TS	personnel La Verderie
La Verderie	TS	resident La Verderie
labo de chimie	EP	Laboratoire Interrégionale de Chimie Toxicologie
labo de chimie	TG	santé au travail
Laboratoire Interrégionale de Chimie	EM	labo de chimie

Toxicologie		
légion d'honneur	TG	fêtes
légume	TG	marché
locaux CERFEP	TG	CERFEP
machine	TG	manutention
maçonnerie	TG	BTP
mairie	TG	architecture civile
Maison de la chicorée	TG	Musée
maison de retraite	TG	retraite
maison de retraite	TS	externe
maison de retraite	TS	interne
maison familiale hospitalière	TG	hospitalisation
maisons	TG	externe
manifestation	TS	atelier
manifestation	TS	colloque
manifestation	TS	concours
manifestation	TS	conférence-débat
manifestation	TS	exposition
manifestation	TS	forum
manifestation	TS	inauguration
manifestation	TS	journée
manifestation	TS	réunion
manifestation	TS	salon
manifestation	TS	séminaire
manifestation	TS	stand
manoir	TG	culture
manutention	TG	entreprise
manutention	TS	homme
manutention	TS	machine
marché	TG	flore
marché	TS	fruit
marché	TS	légume
Mardi Gras	TG	fêtes
matériaux	TG	BTP
matériaux	TS	boisson
matériaux	TS	métallurgie
matériaux	TS	pierre
matériaux	TS	verre
médaille du travail	TG	fêtes
médecine du travail	TG	santé au travail
médecine générale	TG	professionnel de santé
médecine spécialiste	TG	professionnel de santé
mémorial	TG	culture
mer	TG	eau
mer	TS	plage/dune
métallurgie	TG	entreprise
métallurgie	TG	matériaux
monument	TG	architecture civile
moulin	TG	culture
Musée	TG	culture
nature	TS	eau
nature	TS	faune
nature	TS	flore

Noël	TG	fêtes
nourriture	TS	boisson
nourriture	TS	plat
Nouvel An	TG	fêtes
nuisance	TG	entreprise
nuisance	TS	bruit
nuisance	TS	éclairage
nuisance	TS	poussière
nuisance	TS	vibration
oiseau	TG	faune
OPPBTP	EP	Organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics
OPPBTP	TG	partenaire
OPPBTP	TS	extérieur OPPBTP
OPPBTP	TS	intérieur OPPBTP
OPPBTP	TS	personnel OPPBTP
Organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics	EM	OPPBTP
Pâques	TG	fêtes
paramédical	TG	professionnel de santé
parc/jardin	TG	espace vert
partenaire	TG	CRAM
partenaire	TS	CAF
partenaire	TS	CPAM
partenaire	TS	DRTEFP
partenaire	TS	IMT
partenaire	TS	INRS
partenaire	TS	OPPBTP
partenaire	TS	URCAM
partenaire	TS	URSSAF
parterre	TG	fleur
paysage	TG	flore
paysage	TS	automne
paysage	TS	été
paysage	TS	hiver
paysage	TS	printemps
personnel CAF	TG	CAF
personnel CERFEP	TG	CERFEP
personnel CITR	TG	CITR
personnel CPAM	TG	CPAM
personnel CRAM	TG	CRAM
personnel Dampierre	TG	Résidence Dampierre
personnel DRTEFP	TG	DRTEFP
personnel IMT	TG	IMT
personnel INRS	TG	INRS
personnel La Juvenery	TG	Foyer d'accueil La Juvenery
personnel La Mollière	TG	centre rééduc. La Mollière
personnel La Rosemay	TG	La Rosemay
personnel La Verderie	TG	La Verderie
personnel Lillois	TG	Centre Lillois de rééduc. prof.
personnel OPPBTP	TG	OPPBTP
personnel Pays de Somme	TG	Résidence des Pays de Somme
personnel URSSAF	TG	URSSAF

personnel Vendin	TG	centre psy. infanto-juv. Vendin
pierre	TG	matériaux
plage/dune	TG	eau
plat	TG	nourriture
police	TG	sécurité
pompier	TG	sécurité
port	TG	architecture maritime
portrait Dampierre	TG	résident Dampierre
portrait hospice	TG	résident hospice
portrait La Juvenery	TG	résident La Juvenery
portrait La Mollière	TG	résident La Mollière
portrait Lillois	TG	résident Lillois
portrait Pays de Somme	TG	résident Pays de Somme
portrait Rosemay	TG	résident Rosemay
portrait Vendin	TG	résident Vendin
portrait Verderie	TG	résident Verderie
potager	TG	agriculture
poussière	TG	nuisance
prévention	NA	il s'agit de la prévention des risques professionnels
prévention	TS	entreprise
prévention	TS	environnement
prévention	TS	santé au travail
prévention routière	TG	prévention sanitaire et sociale
prévention sanitaire et sociale	TG	action sanitaire et sociale
prévention sanitaire et sociale	TS	accidents domestiques
prévention sanitaire et sociale	TS	alcool
prévention sanitaire et sociale	TS	autres prévention sanitaire et sociale
prévention sanitaire et sociale	TS	drogue
prévention sanitaire et sociale	TS	prévention routière
prévention sanitaire et sociale	TS	tabac
prévention sanitaire et sociale	TS	vol
printemps	TG	paysage
professionnel de santé	TG	santé
professionnel de santé	TS	médecine générale
professionnel de santé	TS	médecine spécialiste
professionnel de santé	TS	paramédical
promotion de la santé	TG	santé
promotion de la santé	TS	CERFEP
protections individuelles	TG	santé au travail
ramonage	TG	intoxication
Résidence Dampierre	TG	interne
Résidence Dampierre	TS	extérieur Dampierre
Résidence Dampierre	TS	intérieur Dampierre
Résidence Dampierre	TS	personnel Dampierre
Résidence Dampierre	TS	résident Dampierre
Résidence des Pays de Somme	TG	interne
Résidence des Pays de Somme	TS	extérieur Pays de Somme
Résidence des Pays de Somme	TS	intérieur Pays de Somme
Résidence des Pays de Somme	TS	personnel Pays de Somme
Résidence des Pays de Somme	TS	résident Pays de Somme
résident hospice	TS	portrait hospice
résident Dampierre	TG	Résidence Dampierre
résident Dampierre	TS	activité Dampierre

résident Dampierre	TS	portrait Dampierre
résident La Juvenery	TG	Foyer d'accueil La Juvenery
résident La Juvenery	TS	activité La Juvenery
résident La Juvenery	TS	portrait La Juvenery
résident La Mollière	TG	centre rééduc. La Mollière
résident La Mollière	TS	activité La Mollière
résident La Mollière	TS	portrait La Mollière
résident Lillois	TG	Centre Lillois de rééduc. prof.
résident Lillois	TS	activité Lillois
résident Lillois	TS	portrait Lillois
résident pays de Somme	TG	Résidence des Pays de Somme
résident Pays de Somme	TS	activité Pays de Somme
résident Pays de Somme	TS	portrait Pays de Somme
résident Rosemay	TG	La Rosemay
résident Rosemay	TS	activité Rosemay
résident Rosemay	TS	portrait Rosemay
résident Vendin	TG	centre psy. infanto-juv. Vendin
résident Vendin	TS	activité Vendin
résident Vendin	TS	portrait Vendin
résident Verderie	TG	La Verderie
résident Verderie	TS	activité Verderie
résident Verderie	TS	portrait Verderie
retraite	TS	CITR
retraite	TS	maison de retraite
réunion	TG	manifestation
réunion	TS	externe
réunion	TS	interne
rivière/fleuve	TG	eau
rue	TG	architecture civile
salon	TG	manifestation
salon	TS	externe
salon	TS	interne
santé	TS	hospitalisation
santé	TS	professionnel de santé
santé	TS	promotion de la santé
santé	TS	sécurité
santé	TS	service sanitaire et social
santé	TS	UGECAM
santé au travail	TG	prévention
santé au travail	TS	CMP
santé au travail	TS	ergonomie
santé au travail	TS	labo de chimie
santé au travail	TS	médecine du travail
santé au travail	TS	protections individuelles
secourisme	TG	sécurité
sécurité	TG	santé
sécurité	TS	ambulance
sécurité	TS	police
sécurité	TS	pompier
sécurité	TS	secourisme
semi-marathon	TG	collection/passion
séminaire	TG	manifestation
séminaire	TS	externe

séminaire	TS	interne
son	TG	audiovisuel
sport	TS	collectif
sport	TS	individuel
stand	TG	manifestation
stand	TS	externe
stand	TS	interne
tabac	TG	prévention sanitaire et sociale
téléphone	TG	communication
téléphone	TG	Communication
tertiaire	TG	entreprise
tertiaire	TS	administration
tertiaire	TS	commerce
traitement de l'eau	TG	environnement
transport	TG	entreprise
transport	TS	balisage
transport	TS	véhicule
travaux	TG	CRAM
travaux	TS	extérieur
travaux	TS	intérieur
UGECAM	EP	Union de Gestion des Etablissements de Caisses d'Assurance Maladie
UGECAM	TG	santé
UGECAM	TS	Centre Lillois de rééduc. prof.
UGECAM	TS	centre psy. infanto-juv. Vendin
UGECAM	TS	centre rééduc. La Mollière
UGECAM	TS	Foyer d'accueil La Juvenery
Union de Gestion des Etablissements de Caisses d'Assurance Maladie	EM	UGECAM
Union de Recouvrement des cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales	EM	URSSAF
Union Régionale des Caisses d'Assurance Maladie	EM	URCAM
URCAM	EP	Union Régionale des Caisses d'Assurance Maladie
URCAM	TG	partenaire
URCAM	TS	extérieur URCAM
URCAM	TS	intérieur URCAM
URCAM	TS	personnel URCAM
URSSAF	EP	Union de Recouvrement des cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales
URSSAF	TG	partenaire
URSSAF	TS	extérieur URSSAF
URSSAF	TS	intérieur URSSAF
URSSAF	TS	personnel URSSAF
véhicule	TG	transport
verre	TG	matériaux
vibration	TG	nuisance
vol	TG	prévention sanitaire et sociale

ANNEXE 6 :

Formulaire sur le droit de l'image

Cram
Nord-Picardie
Sécurité Sociale

Je soussigné(e)

.....nom, prénom) (1)

autorise, à titre gracieux, la Caisse Régionale d'Assurance Maladie "Nord-Picardie" à utiliser les images concernant ma personne pour les besoins de :

La Caisse Régionale d'Assurance Maladie "Nord-Picardie" s'engage à un usage paisible de ces images.

Date :

Signature (2) :

(1) Mentionnez éventuellement la qualité : père, mère, tuteur, curateur.
(2) Faire précéder la signature de la mention "lu et approuvé".

En cas de protestation sur l'interprétation de la présente autorisation, tout litige sera soumis aux tribunaux compétents de LILLE.